34e ANNÉE - No 113 - PÉRIODIQUE JUILLET 1989

LA KOUMIA

BULLETIN DE LIAISON DE

L'ASSOCIATION DES ANCIENS DES GOUMS MAROCAINS ET DES A.I. EN FRANCE

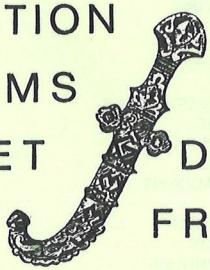

Reconnue d'utilité publique - Décret du 25 février 1958 - «J.O.» du 1er mars 1958
14, rue de Clichy, 75009 PARIS - Tél. : 48.74.52.93
No Commission paritaire : 296-D-73 du 15-5-1972 — Routage 206

COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

FONDATEURS

Général LAHURE (†), Léonard GARRY (†), Pierre DURAND (†)

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Général d'armée A. GUILLAUME (†), généraux GAUTIER (†) (4e G.T.M.), LEBLANC (†) (1er G.T.M.), BOYER de LATOUR (†) (2e G.T.M.), MASSIET du BIEST (†) (3e G.T.M.), PARLANGE (†) (4e G.T.M.), de SAINT-BON (†) (3e G.T.M.), TURNIER (†) (2e G.T.M.), SORE (†) (G.T.M.-E.O.), colonel FLYE-SAINTE-MARIE (†), colonel LUCASSEAU (†).

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Michel BOUIS (†), Georges CROCHARD (†), général MELLIER (†), André MARDINI.

SECRÉTAIRES GENÉRAUX D'HONNEUR

Jacques OXENAAR (†), colonel Gérôme de GANAY, colonel Guy de MAREUIL (†), colonel Georges GAUTIER (†).

MEMBRES D'HONNEUR

Colonel BAL MADANI, colonel Jean SAULAY.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Membres :

MM. le général André FEAUGAS, Georges BOYER de LATOUR, Mme BRAULT-CHANOINE, MM. Gérard de CHAUNAC-LANZAC, Jean-Baptiste EYHARTS, Gérôme de GANAY, Mme GARRET, MM. Yves HUCHARD, le général LE DIBERDER, Michel LEONET, Marc MERAUD, Léon MERCHEZ, Henry MULLER, André NOEL, André PICARDAT, Pierre PREMOLI, Maurice RAULT, Me Pierre REVEILLAUD, Jean de ROQUETTE-BUISSON, le général Jean WARTEL.

BUREAU

Président	Général FEAUGAS	Tél. : 57.40.40.02
Vice-président	Léon MERCHEZ	Tél. : (1) 42.28.31.02
Secrétaire général	Jean de ROQUETTE-BUISSON	Tél. : (1) 47.63.36.65
Conseiller administratif	Yves HUCHARD	Tél. : (1) 45.53.06.49
Trésorier	Henry MULLER	Tél. : (1) 48.47.11.42
Conseiller relations publiques	André NOEL	Tél. : (1) 47.04.99.20

SECTIONS

b) Membres de droit : MM. les présidents des sections de :

Alsace-Moselle-F.F.A.	Roger DUMONT	Tél. : 88.69.62.41
Aquitaine	Commandant SERVOIN	Tél. : 56.80.47.44
Corse		
Languedoc	Commandant Pierre BRASSENS	Tél. : 61.62.82.28
Marseille	Commandant FILHOL	Tél. : 75.01.35.26
Nice - Côte d'Azur	Colonel Georges BERARD	Tél. : 93.81.43.78
Ouest	Renaud ESPEISSE	Tél. : 99.97.05.44
Paris - Ile-de-France	Colonel Jean DELACOURT	Tél. : (1) 39.51.76.68
Pays de Loire	Colonel DELAGE	Tél. : 41.88.05.11
Pyrénées	Commandant GUYOMAR	Tél. : 59.02.81.09
Rhône-Alpes	Colonel MAGNENOT	Tél. : 74.84.94.95
Roussillon - Bas Languedoc	Commandant CAMRRUBI	Tél. : 68.50.21.77
Vosges	Lieutenant-colonel J. VIEILLOT	Tél. : 29.65.76.57

Association des descendants : commandant Georges BOYER de LATOUR Tél. : 94.76.41.26

Commission financière : André NOEL, Mme BRAULT-CHANOINE, Gérard de CHAUNAC-LANZAC.

Comité de direction et de contrôle de Montsoreau : colonel DELAGE, commandant DALLONEAU, Mme André PASQUIER.

Entraide : Mme BRAULT-CHANOINE.

Secrétariat : 14, rue de Clichy, 75009 Paris. Tél. : (1) 48.74.52.93. — C.C.P. Paris 8813-50 V.

Porte-drapeau : Pierre PREMOLI.

Cotisation : annuelle, 150 F ; cotisation seule, 50 F.
Pour tout changement d'adresse, envoyer 3 F en timbres-poste.

Permanence : mardi et vendredi, de 15 heures à 18 heures au siège.

Correspondance : pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le secrétaire général de la Koumia, 14, rue de Clichy, 75009, Paris.

Téléphone : pour appeler Paris et la région parisienne de la province, faire le 16-1, puis le numéro à 8 chiffres.

Réunion amicale mensuelle : chaque 3e mardi du mois, de 17 heures à 19 heures, au siège : 14, rue de Clichy, 75009 Paris - Métro : Trinité - d'Estiennes-d'Orves.

SOMMAIRE

Pages

LA KOUMIA EN DEUIL :

— Décès du général Leblanc 3

EDITORIAL 4

CONGRES NATIONAL DES 3 ET 4 JUIN 1989 6

— Procès-verbal du conseil d'administration de la Koumia 7
— Rapport moral et financier, par le général Feaugas 8
— Résolutions de l'assemblée générale 14
— Bilan financier 15
— Procès-verbal de l'assemblée générale des Descendants 18
— Procès-verbal du C.A. de la Fondation Koumia-Montsoreau 20

ACTIVITES DE LA KOUMIA :

— Messe à la mémoire du général Giraud 24
— 45e anniversaire de la bataille du Garigliano 24
— Cérémonie à la mémoire du Maréchal Lyautey 24
— Prochaine réunion du C.A. de la Koumia et des Descendants 25

VIE DES SECTIONS :

— Languedoc 26
— Vosges 27
— Pays de Loire 28
— Marseille 29
— Aquitaine 30

MONTSOREAU :

— Dons au musée 31

CARNET :

— Naissances 32
— Mariages 32
— Décès 32
— Promotions - Récompenses - Décorations 33

IN MEMORIAM :

— Colonel Duguet Mac Carty, par le général Le Diberder 34
— Roger Mervelay, par le colonel Vieillot 37
— Capitaine Clément Leroux, par Léon Merchez 38

TRIBUNE DE L'HISTOIRE :

— El rhezou el isti'amri (2e partie), par J. Saulay 39
— A propos des combats du Saghro, par J. Saulay 48
— Incident de frontière, par le Dr Dupuch 49

ARTICLES DIVERS :

— Une opinion du roi Hassan II 51
— Jean Besancenot : « l'ingénieur des images », par P. Boyer de Latour ... 52
— Le goumier vu par Edmonde Charles-Roux 53
— Le souk el Had, par pierre Lafaye 55
— Les grands-mères vues par les enfants 56
— A Bernes-Cambot, par J. Gigonzac 57
— Intervention auprès du Conseil supérieur de l'audiovisuel 59

BIBLIOGRAPHIE :

— Revue stratégique 60
— Héros méconnus 60

AVIS DIVERS :

— Avis de recherche de M. Saillard 61
— Recherche de documents sur l'Indochine 61
— Recherche de livres 61

LOIS ET DECRETS :

— Décès : transport des corps des invalides de guerre 62

ADDITIFS ET RECTIFICATIONS A L'ANNUAIRE ..... Encart

LA KOUMIA EN DEUIL

Le général Georges Leblanc

Le général Georges LEBLANC nous a quittés. Il est pieusement décédé le jeudi 13 avril 1989 en son domicile parisien, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Ses obsèques ont eu lieu le lundi 17 avril en l'église Saint-Louis-des-Invalides.

Les honneurs militaires lui furent rendus dans la cour des Invalides et le colonel Leboiteux retraça sa carrière et lui dit adieu dans une émouvante allocution.

L'inhumation a eu lieu le même jour dans le caveau de famille à Laubard, dans la Creuse.

Une très importante délégation de la Koumia, avec drapeau, conduite par notre président le général Feaugas, assistait aux obsèques. Una autre délégation avec drapeau, conduite par Jean de Roquette-Buisson, secrétaire général, se rendait l'après-midi à Laubard pour l'inhumation.

Engagé volontaire à dix-huit ans en 1914, capitaine à vingt-deux ans, Georges Leblanc termine sa carrière en 1956 comme général de corps d'armée, commandant la 4e région militaire, inspecteur et commandant désigné de la zone de défense no 2 à Bordeaux.

Titulaire de 24 citations, six fois blessé, le général Leblanc était grand-croix de la Légion d'honneur.

Entré au service des Affaires indigènes du Maroc en 1921, sa disparition affecte profondément un très grand nombre d'anciens du Maroc et tous ceux de la Koumia.

Le président et le conseil d'administration renouvellent à Mme Leblanc, à ses enfants et petits-enfants, à sa famillle et ses amis, l'expression de leurs condoléances émues et de la part très grande qu'ils trouvent à leur douleur.

Le numéro du bulletin de septembre 1989 sera plus spécialement consacré à la mémoire du général Leblanc.

EDITORIAL

ALLOCUTION PRONONCEE PAR LE GENERAL FEAUGAS DURANT LE DINER DE L'ASSEMBLEE GENERALE A FONTEVRAUD LE 4 JUIN 1989

Monsieur le Président,
Monsieur le Maire,
Mesdames,
Chers amis,

S'il est une tradition à laquelle je ne saurais me dérober c'est bien celle qui veut que votre président vous adresse quelques mots à l'occasion de notre assemblée générale annuelle.

Puisque votre conseil d'administration a bien voulu me demander de poursuivre ma mission à la tête de la Koumia durant deux ans encore, au terme desquels il vous appartiendra de désigner mon successeur, je vais essayer de vous exposer brièvement la situation de notre association, sa position en ces lieux même, mais aussi et surtout comment je vois son avenir à court et à long terme compte tenu du contexte local et national actuel.

Tant sur le plan financier que sur celui des effectifs notre situation demeure stable ce qui a fait dire récemment à un haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur que nous n'avions pas à nous inquiéter de l'avenir.

Quant à notre présence à Montsoreau par l'implantation du musée de nos souvenirs dans le château depuis 1956 nous osons espérer son maintien dans un statu quo *que nous nous engageons à respecter, prêts à faciliter l'installation d'autres activités touristiques dans les salles demeurées disponibles si cela peutêtre utile au Conseil général du Maine-et-Loire dont je remercie le vice-président de sa présence parmi nous ce soir.*

Notre avenir à court terme sera marqué par une indépendance juridique totale de la Koumia et de l'Association des descendants conformément aux instructions reçues du ministère de l'Intérieur, cette dernière association devant avec notre appui être à son tour reconnue d'intérêt général après que quelques modifications auront été apportées à son statut. Toutefois, nous poursuivrons notre marche côte à côte, en étroite liaison, un représentant de chacune de

nos associations participant aux C.A. et A.G. de l'autre. Dans le contexte national, l'année 1989 devant être ponctuée de festivités rappelant les hauts faits de la Révolution : nous participerons à celles évoquant le souvenir de ceux-ci dans la mesure où ne seront oubliés ni les innocents victimes des excès de celle-ci, tels les Vendéens dont les ascendants sont rassemblés ici même ce soir, ni la profonde misère économique qu'elle a engendré. Il nous faudra, avec notre bon sens de « bledard » savoir chacun dans son environnement « mettre les pendules à l'heure ».

Dans le contexte international nous apporterons en fonction de nos possibilités notre contribution à l'aide aux victimes des heurts qui ensanglantent le Moyen et le Proche-Orient ainsi qu'à la construction d'une Europe suffisamment forte et prospère pour porter assistance aux pays amis, pauvres ou déshérités.

Tandis qu'à long terme, fidèles aux enseignements de « nos » maréchaux Lyautey, Juin, Leclerc, de Lattre, il nous faudra veiller au maintien de nos traditions, au respect de la vérité dans le rappel de l'œuvre de la Fance au Maroc jusqu'au moment où la peau de chagrin de nos effectifs s'effritant elle-même il nous apartiendra, conformément à l'article 7 de nos statuts de « transférer notre avoir à la Fondation Koumia / Montsoreau » elle-même d'ores et déjà reconnue d'utilité publique.

Après avoir remercié de leur présence parmi nous ce soir :

— *M. Touchais, vicè-président du conseil général du Maine-et-Loire dont l'amitié fidèle nous est précieuse ;*

— *M. le maire de Montsoreau dont je me plais à louer la constante amabilité à notre égard,*

ainsi que vous tous jeunes et moins jeunes qui avez répondu à mon appel, qu'il me soit permis d'adresser de chaleureux remerciements à notre ami le colonel Delage pour l'organisation de cette réunion qui, commencée dès le mois de juillet dernier lui a donné tout au long de l'année de nombreux et réels soucis et qu'un tout récent deuil familial empêche d'être des nôtres ce soir.

Merci à ceux qui l'ont aidé dans la tâche et tout particulièrement nos amis Brion, Sautez et Huchard.

Pour conclure permettez-moi de vous demander de méditer cette affirmation de Paul Valéry : « La véritable tradition n'est point de refaire ce que les autres ont fait, mais de garder l'esprit qui leur a fait faire ces choses. » Esprit qu'exprime bien la devise à laquelle nous devons rester fermement attachés : Zidou l'Gouddem.

Fontevraud, le 3 juin 1989.
André FEAUGAS.

CONGRÈS NATIONAL DE LA KOUMIA

Montsoreau Fontevrault, 3 et 4 juin 1989

Cette année encore le congrès national de la Koumia s'est déroulé dans le cadre du magnifique château de Montsoreau et de celui non moins prestigieux de l'abbaye de Fontevrault.

Ce congrès, très particulièrement réussi grâce à l'activité du colonel Delage, président de la section des pays de Loire, du colonel Brion, du commandant Boutin, Yves Huchard et Michel Pasquier, a réuni plus de 100 participants, la plupart accompgnés de leurs épouses.

Dès le samedi à midi, nombreux étaient ceux qui s'étaient retrouvés à Montsoreau pour déjeuner dans les restaurants de la cité.

A 14 h 30, les séances de travail débutaient avec la réunion des conseils d'administration de la Koumia, d'une part, de l'Association des descendants, d'autre part.

A 15 heures débutaient simultanément dans la grande salle du château et dans la salle Lyautey du musée, les assemblées générales de la Koumia et de l'Association des descendants, réunions dont vous trouverez ci-après les procès-verbaux.

Pendant ces assemblées, les épouses sont allé visiter la vieille ville de Chinon.

A 18 heures, tous les membres de la Koumia et de l'Association des descendants et leurs épouses se sont retrouvés auprès du monument aux morts où le général Feaugas, notre président, a déposé une gerbe.

A 21 heures, tous (nous étions 195) se retrouvaient à l'abbaye de Fontevrault pour un apéritif pris dans le cloître suivi d'un repas dans le refectoire des abbesses. Le groupe folklorique « Les Genêts d'Anjou » a animé cette soirée par des danses et chansons locales.

M. Touchais, vice-président du Conseil général et le maire de Montsoreau avaient bien voulu honorer de leur présence ce dîner particulièrement bien réussi.

Au dessert a eu lieu le tirage de la tombola traditionnelle, où de nombreux lots fort divers et variés firent la joie des heureux gagnants.

Après une nuit de repos, bien gagnée, tous se retrouvaient le dimanche à 11 heures dans l'eglise paroissiale de Fontevrault pour assister à la messe célébrée

par le curé du village qui n'a pas manqué d'associer dans ses prières tous les goumiers français et marocains disparus au cours des différentes campagnes et tous ceux qui nous ont quittés depuis.

Le déjeuner servi dans le réfectoire des abbesses fut à nouveau l'occasion pour chacun d'évoquer des souvenirs du Maroc et les différentes campagnes.

Puis ce fut la dispersion, après un congrès réussi, chacun se promettant de se retrouver l'an prochain en juin 1990 à Lyon pour une nouvelle et fraternelle réunion.

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA KOUMIA

du 3 juin 1989 à Montsoreau à 14 h 30

Etaient présents : Mme Pasquier, Me Reveillaud, MM. Merchez, Delacourt, Huchard, Vieillot, Noël, Filhol, de Chaunac, Premoli, Rault, Méraud, de Bouvet, Servoin, le général Le Diberder.

Etaient excusés : Mme Brault, MM. de Roquette-Buisson, Léonet, Muller, Picardat, Espeisse, Magnenot, le général Wartel.

Il a été procédé à l'élection du président de la Koumia.

Le général Feaugas a été réélu pour une durée de deux ans à l'unanimité moins une voix pour le général Le Diberder.

M. de Chaunac demande que la Koumia prenne en charge les frais de déplacement du président, ceux des présidents de sections lors de leur venue à Paris pour les conseils d'administration, et enfin ceux du porte-drapeau lorsque ses déplacements sont motivés pour représenter la Koumia. Cette demande a été acceptée à l'unanimité.

Le général Feaugas demande à M. Noël de représenter les membres de la Koumia à l'assemblée générale des descendants.

M. Muller a adressé au général Feaugas une lettre de démission à compter du 1er janvier 1990. Le président a sollicité M. Rault. Celui-ci n'a pas encore donné de réponse.

En l'absence du secrétaire général M. de Roquette-Buisson, indisponible à la suite d'une grave opération, le général Feaugas remercie M. de Bouvet d'assurer l'intérim.

Le bureau a été reconduit pour la durée de deux ans.

M. Prémoli a été proposé comme porte-drapeau. Cette proposition a été acceptée à l'unanimité.

Après un tour de table, personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 15 heures.

André FEAUGAS.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA KOUMIA

du 3 juin 1989 à Montsoreau

Rapport moral et financier présenté par le président national

Mes chers amis,

Votre conseil d'administration ayant il y a quelques instants renouvelé mon mandat de président de notre association pour deux nouvelles années, c'est à ce titre que je vous demande de confirmer la nomination comme administrateur de notre ami Prémoli, dévoué porte-drapeau, en remplacement de Marcel Faye, démissionnaire en raison de son départ de la région parisienne (vote à mains levées).

Je déclare ouverte l'assemblée générale 1989 de la Koumia, vous précisant que nous pouvons délibérer et prendre des décisions en toute légalité, le nombre des présents étant de 92 auxquels s'ajoutent 148 pouvoirs soit un total de 240 pour un quorum exigé de 229.

Avant de vous exposer comme chaque année et pour la douzième fois consécutive la situation de notre association il me paraît opportun de vous faire part des nombreuses lettres d'excuses reçues de camarades qui, pour des raisons diverses — de santé et d'âge surtout — ne peuvent être des nôtres ce soir : les généraux Vautray et Wartel, MM. X. de Villeneuve, le colonel Delage, président de la section des pays de Loire en ce moment même présent aux obsèques de son beau-frère de Pilatre-Faugerolle ; notre secrétaire général enfin, qui vient de subir un importante opération l'éloignant de nous durant plusieurs mois, et j'en oublie que je prie de m'excuser de ne pas citer.

Mais à ceux-là il faut malheureusement ajouter la trop longue liste de ceux qui nous ont définitivement quittés pour « le « Paradis des Goumiers ». Depuis sa dernière assemblée générale, la Koumia a été durement frappée par le décès de ses deux derniers présidents d'honneur : les généraux Leblanc et Turnier mais aussi par la perte de 50 autres camarades ou épouses de ceux-ci (ci-joint la liste nominative des décédés). En témoignage de reconnaissance pour les exemples qu'ils nous ont donnés je vous demande d'observer avec moi une minute de silence, chacun de nous faisant intérieurement le serment de demeurer fidèle à leur souvenir.

Une minute de silence a été observée.

Mais ne sont perdus que ceux que l'on oublie. Nous avons été témoins des actions de nos aînés et de nos camarades, la pérennité de leur rayonnement dépend de notre fidélité à leur souvenir.

C'est dans cet esprit de fidélité à nos anciens et à nos traditions que votre bureau, avec un inlassable dévouement auquel je tiens à rendre ici un hommage public, a œuvré durant l'année écoulée pour accroître le rayonnement de notre association tout en renforçant sa cohésion, amicalement soutenu et conseillé par nos administrateurs et présidents de section.

Malgré l'indifférence, la lassitude, la passivité, le scepticisme ou la simple négligence de trop d'entre nous, le dévouement total et l'indéfectible fidélité de quelques-uns-que je remercie bien amicalement ici, nous ont permis de mener de multiples actions, tant dans la capitale qu'en province.

Comme chaque année, je vais essayer de vous tracer un rapide tableau de la situation de la Koumia et vous proposer un plan d'action pour les douze mois à venir, insistant pour que vous nous fassiez part ici même ou par correspondance personnelle de vos critiques et de vos suggestions.

Toute organisation peut être améliorée. Aidez-nous à faire plus et mieux.

1° Effectifs et participation

Malgré la trop longue liste de nos camarades décédés depuis l'assemblée générale de 1988, 49 venant après 30 en 1985, 41 en 1986, 21 en 1987, soit plus de 140 en quatre ans, nos effectifs demeurent stables, autour de 1.200.

En 1979 nous comptions 968 adhérents dont 682 cotisants.

1985 : 1.187 adhérents, dont 860 cotisants.

1986 : 1.195 adhérents, dont 970 cotisants.

1987 : 1.199 adhérents, dont 1.023 cotisants.

1988 : 1.208 adhérents, dont 892 cotisants.

A ce jour nous sommes 1.214 adhérents dont 646 goumiers, 146 veuves et 96 amis des goums dont 916 personnes ont acquitté leur cotisation. Mais 298 anciens goumiers sont négligents ou par trop insouciants, chiffre qui me paraît excessif et devrait être dès aujourd'hui fortement réduit par les versements effectués par les retardataires auprès de notre trésorier.

Quant à la participation à nos assemblées générales elle est malheureusement, comme nos réunions de section, en nette diminution en raison sans doute des fatigues dues à l'âge.

En 1986 nous étions ici même 230. Nous ne serons ce soir que 190 et 175 demain. Je regrette que trop nombreux soient ceux qui n'ont pas entendu l'appel que j'ai lancé tout au long des douze derniers mois pour que nous montrions aujourd'hui ici par notre monde, notre ferme volonté de n'en point partir.

Cette légère déception ne diminue en rien ma détermination de ne pas quitter ces lieux tant que vous me maintiendrez à la tête de notre association, certain que je suis d'exprimer ainsi la volonté tous.

Quant à nos Descendants qui m'ont spontanément assuré de leur soutien en ce domaine leur effectif est à ce jour de : 480 contre 460 en 1888, 415 en 1987, 405 en 1986, 387 en 1985 et nous verrons tout à l'heure le processus d'évolution envisagé pour leur association.

2° Gestion

Toujours aussi fermement conduite malgré de sérieux ennuis de santé par notre incontournable ami Muller dont le dévouement mérite de vibrants applaudissements de votre part, ne serait-ce que pour lui faire reprendre la lettre de démission qu'il m'a fait remettre il y a quelques jours, notre situation financière demeure saine et nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité comme nous l'a récemment affirmé un haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur. Sans vouloir déflorer le rapport détaillé de notre « ben sandouq », je puis d'ores et déjà vous préciser que notre avoir total s'établit aujourd'hui à 516.321 F en portefeuille ce qui, avec les stocks créances et disponibilités porte le total à 607.018. Soit une légère diminution sur 1988 (2 %).

Compte tenu de cette situation, votre conseil d'administration a décidé de ne pas modifier le montant actuel de la cotisation annuelle.

Toutefois, je dois une fois encore insister amicalement certes, mais fermement auprès des négligents et des insouciants qui donnent tant de soucis à notre trésorier pour qu'ils règlent leurs cotisations dès le début de l'année afin de nous permettre d'effectuer plus tôt des placements plus importants.

3° Organisation interne et bureau

L'équipe qui m'a entouré jusqu'à ce jour et dont votre C.A. vient de renouveler le mandat pour deux ans, très efficacement secondée par notre secrétaire membre de l'Association des descendants et par des camarades de la section Ile-de-France, tels nos amis Delacourt, de Bouvet, Mikcha, a sous la houlette courtoise et bienveillante de notre secrétaire général Jean de Roquette-Buisson manifesté une parfaite cohésion et un dévouement constant auquel il m'est agréable de rendre ici un hommage tout particulier.

Je me dois de signaler en particulier le dévouement de notre secrétaire général qui, souffrant depuis notre retour de Corse en septembre dernier d'un zona ophtalmique, puis récemment hospitalisé pour subir une importante opération chirurgicale n'a accepté de cesser de travailler pour la Koumia qu'à la veille de son hospitalisation.

Je lui ai rendu visite il y a quelques jours à l'hôpital Cochin. Son moral est excellent, son rétablissement en bonne voie mais il lui faudra deux ou trois mois de convalescence que je m'efforcerai de lui faire respecter. Notre ami, le colonel de Bouvet, a accepté d'assurer son intérim, ce dont je le remercie bien vivement, sollicitant pour lui et pour votre bureau quelque indulgence pendant les mois à venir, d'autant qu'en mauvais état de santé notre « ben sandouq » m'a, comme je vous l'ai dit, adressé une lettre de démission à laquelle je n'ai pas cru devoir répondre avant d'avoir recueilli votre avis et espérant le convaincre de rester à son poste jusqu'au prochain renouvellement du C.A. à moins que d'ici là un candidat se propose pour assurer la relève (lire lettre Muller).

4° Réalisations effectuées et en cours

4-1 — Notre camarade Méraud poursuit avec méthode et acharnement le travail considérable que constitue la rédaction de *l'Histoire des A.I. du Maroc*, complément logique de *l'Histoire des goums*. De nombreux témoignages lui sont parvenus mais il est encore temps de lui adresser récits d'anecdotes vécues et photos.

4-2 — Nous avons pris contact avec le service spécialisé du ministère de l'Intérieur en vue de réaliser la fusion légale administrativement et juridiquement de la Koumia et de l'Association de nos descendants. Lors d'un entretien fort courtois avec le chef de ce service, il nous a été précisé :

— que cette fusion entraînerait pour la Koumia la perte de la reconnaissance d'utilité publique ;

— que notre situation tant sur le plan des effectifs que sur celui des finances ne justifiait pas encore le transfert envisagé à nos descendants ;

— que sous réserve de quelques modifications de son statut l'association de nos descendants pourrait être elle-même reconnue d'utilité publique ;

— que, conformément à l'article 7 de nos statuts, en cas de dissolution de la Koumia, les biens de celle-ci seraient en totalité dévolus à la fondation Koumia / Montsoreau, elle-même d'ores et déjà reconnue d'utilité publique.

Des contacts ont été pris par nos amis Noël et Coudry en ce qui concerne la reconnaissance de nos descendants. Ils seront poursuivis avec notre aide pour atteindre le but recherché.

Toutefois, afin de maintenir des liens étroits entre nos deux associations, nous avons décidé, avec le commandant de La Tour, de faire représenter chacune de nos associations aux C.A. et A.G. de l'autre.

C'est ainsi que nous sommes heureux d'accueillir parmi nous...
tandis que notre ami André Noël participe en ce moment même à l'assemblée générale de nos descendants.

4-3 — La Koumia était représentée par d'importantes délégations conduites par notre vice-président Merchez ; notre secrétaire général ou moi-même aux cérémonies organisées à la mémoire des maréchaux Juin, Leclerc et de Lattre ainsi qu'à la mémoire du maréchal Lyautey à Nice.

4-4 — Par la présence d'une délégation de 12 membres qui entourait votre drapeau et votre président, la Koumia a participé durant quatre jours aux cérémonies du 45e anniversaire de la libération de la Corse.

4-5 — Aux côtés de M. Poncelet, président du conseil général des Vosges et des élus locaux, j'ai participé avec notre drapeau, à la tête d'une délégation importante d'anciens des goums en djellaba, à la cérémonie du 8 mai à la Croix des Moinats. Plus de 35 drapeaux d'associations d'A.C., la fanfare du 12e de dragons venue de Mulheim avec son colonel (fils de notre camarade le colonel Bos, décédés), accompagné de son épouse fille du général Salkin et de son adjoint le capitaine Troussard, membre de l'association de nos descendants, l'harmonie municipale de Basse-sur-le-Rupt, tous les maires des communes environnantes et une très nombreuse asistance étaient groupés au pied de notre monument parfaitement entretenu par les soins de notre ami Vieillot, président de la section des « Marches de l'est ».

4-6 — Le 11 mai, j'ai, en votre nom, déposé une gerbe au pied du monument dédié au maréchal Juin place d'Italie, et ranimé la Flamme sous l'Arc de Triomphe.

4-7 — Enfin, en liaison étroite avec les anciens de la 3e D.I.A. et les membres du comité du 17e arrondissement de Paris, nous avons mis au point le projet d'édification d'une stèle à la mémoire des combattants d'Italie qui « ont redoré le blason de l'Armée française » sur la place du Maréchal-Juin en cours de réaménagement.

4-8 — Nous sommes en contact avec deux formes de production de films pour la TV qui, pour FR3 ont en projet un court métrage sur les goums marocains. Le bureau s'en occupe sur Paris tandis que nos amis Brassens et Harmel sont en contact sur place à Toulouse avec l'une de ces sociétés.

5° La Fondation Koumia / Montsoreau

5-1 — Je vous dirai seulement que s'est tenue ici même ce matin une réunion du C.A. de la fondation où, comme d'habitude depuis dix-huit mois, n'a été qu'effleuré le conflit qui nous oppose au conseil général du Maine-et-Loire. Il nous faut simplement continuer à montrer notre ferme détermination à maintenir notre musée là où il est depuis 1956 et j'eus souhaité, dans les circonstances actuelles, voir cette A.G. réunir davantage de participants.

Mais il nous faut demeurer discrets et courtois, surtout à l'égard de ceux qui, sur place, œuvrent en notre faveur. A cet effet j'ai invité au dîner de ce soir M. le président du Conseil général et son vice-président chargé des monuments historiques du département, M. Touchais, que beaucoup d'entre vous connaissent.

Le président m'a demandé d'excuser son absence tandis que son adjoint, qui nous est favorable, a accepté d'être des nôtres ; ainsi vous comprendrez que mes propos sur ce sujet seront ce soir des plus discrets. Il nous faut être patients, gagner peu à peu la sympathie de tous afin, dans quelque temps, d'être en mesure de soumettre aux autorités intéressées notre projet formulé à Caen l'an dernier d'édifier ici même un monument à la mémoire de tous les goumiers français et marocains et cadres des A.I. morts au champ d'honneur sur tous les théâtres d'opérations qu'ils ont parcourus, des combats pour la pacification du Maroc à ceux menés dans les calcaires et les rizières d'Extrême-Orient.

5-2 — Devant l'indifférence manifestée par les représentants de l'I.P. du département aux appels lancés par le colonel Delage aucune bourse n'a été attribuée cette année et le C.A. de la Fondation a donné ce matin son accord pour que d'autres sections de la Koumia bénéficient si elles le désirent de cette attribution pour l'année scolaire 1989 / 1990. Que ceux d'entre vous qui sont intéressés nous en fassent part dès que possible.

5-3 — A la demande de notre ami Salanié, et dans ce contexte, le C.A. de la Fondation a décidé de récompenser les trois jeunes de Cahors qui ont mentionné l'action des goums dans leur exposé sur la guerre de 1939-1945 en adressant à chacun d'eux un volume de *la Longue Route des tabors*, de notre ami Augarde.

5-4 — La situation financière demeure bonne, malgré une légère diminution du nombre des entrées, diminution constatée dans l'ensemble des musées de France. L'avoir total est cette année de 503.603 F.

L'excédent de recettes est de 7.271 F qui, s'ajoutant à l'avoir en caisse de 9.324 F en 1988, nous donne un avoir en caisse de 100.519,04 F.

5-5 — Les liaisons nécessaires ont été prises avec les services du général commandant l'E.A.A.B.C. pour opérer le transfert à la bibliothèque de l'école (section Koumia) des volumes actuellement stockés ici où ils ne peuvent être que très difficilement consultés.

VI° Sections régionales

Je n'ai, hélas! pas pu me rendre dans toutes les sections durant cette année, d'autant que certaines ont eu la malencontreuse idée de tenir leur réunion le même jour, telles Bordeaux et Marseille le 21 mai.

Cependant, j'ai rendu visite et apporté l'amical souvenir des membres du bureau et des Parisiens en pays de Loire, en Corse, en Bretagne, à Nice, à Toulouse, dans les Vosges et en Aquitaine.

Merci à tous de l'accueil qu'ils m'ont réservé. C'est la chaleur de celui-ci, l'amitié qu'ils m'ont témoignée, qui me permettent de «tenir le coup» après avoir largement dépassé l'«âge auquel les évêques prennent leur retraite» et douze années de présidence de notre association.

Merci à tous les présidents de section de ce qu'ils ont fait, font et feront pour la Koumia, merci surtout de conserver leurs fonctions tant que vous m'obligerez à remplir les miennes... pour deux ans encore.

7° Nos projets

7-1 — Poursuivre notre action avec discrétion mais avec fermeté et détermination en vue de maintenir notre musée à Montsoreau au moins jusqu'au 15 mai 1994 (date de renouvellement du bail de neuf ans).

7-2 — Faciliter la tâche considérable acceptée par notre ami Méraud dans la réalisation de *l'Histoire des Affaires indigènes*.

7-3 — Représenter notre projet d'une promotion «Général-Guillaume» à Saint-Cyr, après les festivités commémoratives de la révolution.

7-4 — Reprendre alors notre projet de timbre-poste ou de flèche avec les P.T.T.

7-5 — Aider nos descendants à obtenir la reconnaissance d'utilité publique.

7-6 — Réaliser l'informatisation de notre fichier puis de notre comptabilité.

7-7 — Intensifier notre aide à ceux dont vous nous aurez fait connaître les besoins.

7-8 — Enfin aider la section de Lyon à organiser l'A.G. 1990 les samedis 16 et dimanche 17 juin, le premier week-end correspondant en 90 avec la fête de Pentecôte.

8° Divers

— Certains membres à vie se sont étonnés d'avoir reçu le bulletin avec la mention « Abonnement expiré - Dernier envoi ». Le président rappelle que l'assemblée générale de 1984 a décidé que, pour les membres à vie, sera seul réclamé l'abonnement au bulletin. Le prix de cet abonnement est actuellement de 130 F (décision de l'assemblée générale de 1986).

— M. Cozette a relevé quelques erreurs dans le 2e tome de *l'Histoire des goums.* Il est donc demandé à toutes les personnes ayant remarqué des erreurs de nous les signaler par une fiche afin de nous permettre d'établir un rectificatif qui sera à insérer dans le tome.

— M. de Chaunac propose qu'une assemblée générale soit organisée au Maroc. Le président en prend bonne note mais attend d'avoir l'accord des hautes autorités marocaines.

— Le président propose de nommer Me Reveillaud membre d'honneur des Affaires indigènes, compte tenu qu'il lui a été confié le bureau des A.I. de France avec son siège à Paris, par le président du Gouvernement provisoire de la République. Cette proposition a été acceptée à l'unanimité.

— Le président remercie Mlle Georges pour tous les dons qu'elle vient de faire au Musée des Goums.

— Il fait part d'un message reçu de Mme Mac Carthy qui a été très touchée par les nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de son mari.

CONCLUSION

Je vous laisse le soin de conclure cet exposé en apportant vos critiques sur le passé, vos propositions pour l'avenir, laissant à votre réflexion pour en terminer cette pensée d'un auteur contemporain : « La vieillesse est une succession de dernières fois. »

Je compte sur vous pour m'aider à multiplier ces dernières fois durant deux ans encore afin d'aller toujours de l'avant, fidèle à notre devise : *Zidou l'Gouddem.*

Montsoreau, le 3 juin 1989.

Le président.

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE DE LA KOUMIA A L'ISSUE DE SA SÉANCE DU 3 JUIN 1989 A MONTSOREAU

L'assemblée générale de la Koumia, régulièrement convoquée le 3 juin 1989 au château de Montsoreau, à l'unanimité :

1° Approuve :

— les termes du rapport moral présenté par le président, ainsi que le bilan financier et le projet du budget ;

— le maintien au taux actuel des cotisations pour 1989 ;

— la nomination comme administrateur de M. Prémoli, porte-drapeau.

2° Prend acte de :

— la réélection des membres de son bureau pour une durée de deux ans ;

— la démission de M. Muller, trésorier.

3° Décide que la prochaine assemblée générale se tiendra les 16 et 17 juin 1990 à Lyon, et sera organisée par le président de la section Rhône-Alpes, le colonel Magnenot.

*
* *

LISTE DES DÉCÉDÉS DEPUIS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE 1988

Capitaine Antoine Agostini, Philippe, petit-fils du colonel Alexandre, commandant Paul Badie, commandant Jacques Barbarin, Colonel Bera, colonel Robert Bertany (ami), lieutenant-colonel Berton, vétérinaire colonel Paul Boudon, colonel Jean Boulet-Desbareau, Mme Raymond Caron, lieutenant-colonel François Carpentier, adjudant-chef Jean Castella, chef de bataillon Geoffroy de Caquereau de Valmenier, Charles Cathelin, Eugène Depasse, colonel Marcel Dugué Mac Carthy, chef de bataillon Gaston Fermaud, Claire Fayolle, petite-fille du médecin-colonel Fayuolle, Gilbert Lasserre, général de C.A. Georges Leblanc, colonel Gérard Lechatelier, capitaine Clément Leroux, Mme Lucasseau, lLieutenant-colonel André Lugan, André Mangin, adjudant-chef Vincent Manchon, Ernest Marrochi, Adjudant-chef Rogezr Merveley, Gérard Nicolas, Mma Pfirrmann, colonel Henry Poinard, Mme Pujalt, Mme Ollie, Yves Roussel (ami), Robert Salles, adjudant-chef Jean Sautrey, colonel Tenaillon, général Marcel Turnier, M. Viault (ami), médecin-colonel Louis Vaudin.

Bilan financier 1988

ACTIF	Exercice 1987	Exercice 1988
Stocks	72.037,00	55.750,50
Placements	420.379,00	410.956,13
Timbres	330,00	271,00
Prêt d'honneur	3.000,00	1.000,00
Amortissement mobilier 10.260,00	11.025,00	
Créances 7.750,00	17.370,44	
Disponibilités	14.481,71	20.442,52
Totaux...	528.237,71	518.814,84

PASSIF	Exercice 1987	Exercice 1988
Dotation antérieure	166.595,00	172.065,00
Augmentation du 1/10 du rapport portefeuille . + 5.470,00	+ 5.581,00	
Nouvelle dotation	172.065,00	177.646,00
Complément de placement	248.314,00	233.310,13
Timbres	330,00	271,00
Dettes	34.356,92	53.800,00
Résultats antérieurs	58.690,00	33.345,19
Disponibilités	14.481,71	20.442,52
Totaux...	528.237,71	518.814,84

Comptes pertes et profits

DEBITS	Prévisions	Réalisations
Stocks		72.037,00
Achats insignes, livres, etc.	25.000,00	9.477,00
Frais bulletins	130.000,00	121.335,57
Bourses et aides	35.000,00	35.400,00
Assemblée générale	10.000,00	5.175,21
Fonctionnement	40.000,00	38.089,60
Frais postaux	20.000,00	13.432,97
Participation aux cérémonies, entretien, etc.	30.000,00	50.102,54
Achat *Histoire des goums*	65.000,00	12.277,26
Cotisations payées par « descendants »		500,00
Frais de garde du portefeuille		1.012,61
Totaux...	359.340,69	355.000,00

CREDITS	Prévisions	Réalisations
Stocks		57.750,05
Ventes insignes, livres, foulards, etc.	35.000,00	18.468,50
Cotisations	130.000,00	126.730,00
Dons	10.000,00	8.489,00
Rapport portefeuille	55.000,00	55.810,23
Assemblée générale	10.000,00	10.267,90
Prêt d'honneur	2.000,00	2.112,50
Participation cérémonies	35.000,00	28.352,00
Subvention A.C.V.G.	3.000,00	4.400,00
Cotisations « descendants »		310,00
Vente *Histoire des goums*	75.000,00	29.901,30
Remboursement obligations		9.422,87
Totaux...	355.000,00	351.914,55

Montant des dépenses	359.340,69
Montant des recettes	351.914,55
Déficit d'exploitation	7.426,14

Prévisions 1989

DEBITS		CREDITS	
Achats insignes, livres	10.000,00	Ventes insignes, livres	15.000,00
Bulletins	135.000,00	Cotisations	120.000,00
Bourses et aides	25.000,00	Dons	10.000,00
Assemblée générale...	10.000,00	Assemblée générale ..	10.000,00
Fonctionnement	50.000,00	Subvention	4.000,00
Achat *Histoires des goums*	20.000,00	Vente *Histoire des goums*	25.000,00
		Fonds à trouver	66.000,00
Total...	250.000,00	Total...	250.000,00

A Paris, le 23 janvier 1989.

Le trésorier : Henri MULLER.

Stocks au 31 décembre 1988

— Koumias vermeil G.M. à 100,00	32	3.200,00
— Koumias vermeil M.M. à 85,00	75	6.375,00
— Koumias argent G.M. à 14,00	59	826,00
— Koumias argent M.M. à 12,00	110	1.320,00
— Koumias argent P.C. à 12,00	65	780,00
— Koumias argent Bout. à 8,60	158	1.358,80
— Foulards à 375,00	31	11.625,00
— Histoire tome 1 à 300,00	29	8.700,00
— Histoire tome 2 à 240,00	3	720,00
— Histoire tome 2 à 290,00	4	1.160,00
— Longue route tabor à 55,00	7	385,00
— Homme de guerre à 30,00	2	60,00
— Autocollants à 250,00	943	2.357,50
— Prières à 2,75	1.921	5.282,75
— Plaquettes château à 4,00	115	460,00
— Cartes postales à 20,00 le paquet	80	1.600,00
— K7 à 12,00	190	2.280,00
— Livres Col. Fournier à 80,00	9	720,00
— Plaques funéraires à 380,00	23	8.740,00
		57.750,75

Arrêtés à la somme de
cinquante-sept mille sept cent cinquante francs cinq centimes.

Paris, le 3 janvier 1989.

Le trésorier : Henry MULLER.

Compte rendu de l'assemblée générale de l'Association des descendants 3 juin 1989

Le samedi 3 juin 1989, au Musée des goums marocains du château de Montsoreau, se sont tenues successivement :

— la réunion du conseil d'administration ;

— l'assemblée générale ordinaire ;

— et une assemblée générale extraordinaire.

M. Noël, représentant la Koumia, était présent.

Au cours de ces réunions, tenues dans une ambiance survoltée et passionnée, les déclarations faites, les observations présentées, et les décisions prises ont mis en évidence la situation de malaise et la crise dans laquelle se trouve actuellement l'Association des descendants.

Sans remettre fondamentalement en cause l'existence de leur association, ni son objet social, les descendants ne veulent plus faire de la « figuration ».

Ils ne veulent plus que leur association soit considérée comme une « association fictive » aux moyens dérisoires et à l'activité quasi-inexistante.

Si les membres du bureau de la Koumia et les présidents de section régionale leur marquent de l'intérêt, ils souffrent de l'indifférence — pour ne pas dire plus — dans laquelle ils évoluent au milieu de beaucoup d'anciens.

Pourtant, les descendants ne visent pas à monter une O.P.A. sur la Koumia. Ils voudraient simplement faire prendre conscience du mouvement de « rénovation » qui les anime afin de mieux remplir la mission pour laquelle leur association — à l'initiative des anciens — a été créée il y a plus de douze ans. Ils ne veulent plus avoir le sentiment d'êtres inutiles, d'être des « potiches ! »

C'est tout a long de ces réunions ce qu'ont exprimé les représentants de l'association et les sociétaires.

La longueur des enregistrements effectués sur cassettes, leur décryptage fidèle, l'importance des déclarations, des décisions prises et du sérieux des échanges ne permettent pas au président de rédiger les procès-verbaux de ces réunions dans les courts délais fixés pour la parution du bulletin *Koumia*.

L'analyse, la réflexion et un recul suffisant sont nécessaires pour offrir une rédaction précise, complète et objective de ces procès-verbaux.

Cependant, il est indispensable que les descendants et les anciens prennent connaissance, dès maintenant, des faits marquants et des décisions importantes prises. Voici ci-après un résumé qui contient l'essentiel de ce qui doit être connu de tous :

— Robert Coudry, vice-président, a présenté sa démission, estimant que l'association ne remplit pas actuellement sa véritable mission. Néanmoins, il continuera à apporter son soutien à toutes les actions qui seront entreprises.

— La reconnaissance d'utilité publique ne peut être accordée à l'Association des descendants pour les raisons suivantes : effectifs insuffisants de sociétaires (424) cotisants à jour 141 ; fonds propres trop peu élevés (64.000 francs) alors que le minimum requis est de 350.000 F ; actions pour réaliser l'objet social quasi-inexistantes.

— Il est possible d'obtenir la reconnaissance d'intérêt général sous réserve de modifier les statuts actuels.

— A la suite du tirage au sort des membres du conseil d'administration et du vote de renouvellement des membres du bureau, le conseil d'administration est ainsi constitué :
  — président : Georges Boyer de Latour ;
  — vice-président : Anne Barthélémy ;
  — secrétaire générale : Antoinette-Marie Guignot ;
  — secrétaire générale adjointe : Jacqueline Maurer ;
  — trésorier : Michel Pasquier ;
  — trésorier adjoint : Jean Bertiaux ;
  — administrateurs : Robert Coudry, Jean-Francis Carrère, Cyril Villerbu, Jacques Pasquier, Simone Labataille, Florence Espeisse.
— La situation financière de l'association est saine. Les comptes de l'année 1988 et le projet de budget 1989 présentés par le trésorier Michel Pasquier ont été approuvés.
— Pour l'année 1990 les membres du C.A. et les sociétaires réunis en assemblée générale ont décidé de porter la cotisation à 100 F. Cette augmentation décidée à l'unanimité, a essentiellement pour but d'augmenter la capacité financière de l'association, lui permettant ainsi de mieux assurer sa mission. Le règlement de cette cotisation, au nom de l'Association des descendants, doit être adressé du président à Callian.
— En 1988, une bourse de 5.000 F a été accordée à un jeune étudiant marocain.
— L'abonnement, une bourse de 5.000 F, a été accordée à un jeune étudiant marocain.
— L'abonnement au bulletin *Koumia* est de 130 F. Le règlement doit en être adressé *directement* au secrétariat de la Koumia à Paris.
— Les sociétaires réunis en assemblée générale extraordinaire ont décidé :
  – de porter de 12 à 14 le nombre d'administrateurs. Les deux postes libres actuellement seront offerts à des personnalités bien introduites auprès des autorités administratives ;
  – de modifier les statuts actuels pour obtenir la reconnaissance d'intérêt général.

A la lecture de ce résumé, tous les lecteurs pourront se rendre compte que les descendants se posent de nombreuses et graves questions sur l'avenir qui sera réservé à la Koumia et à l'Association des descendants.

Recherchant une identité qui leur soit propre, soucieux d'accomplir leur mission, les descendants voudraient trouver auprès de leurs anciens une compréhension plus grande de leurs aspirations.

Soucieux avant tout d'assurer la pérennité de la Fondation de Montsoreau, de perpétuer le souvenir de l'action généreuse et humanitaire de la France au Maroc, les descendants veulent aussi se préoccuper de l'avenir, ils voudraient se doter des moyens nécessaires à l'engagement d'une action volontaire et efficace propre à maintenir et si possible développer avec les représentants du Maroc moderne, les liens noués dans le sang par leurs pères avec leurs compagnons de guerre marocains.

Ils souhaitent de tout leur cœur être entendus par tous les descendants et par tous les membres de la Koumia.

A Callian, le 8 juin 1989.

Georges BOYER de LATOUR,
président de l'Association des descendants.

NOTE DU PRÉSIDENT DE LA KOUMIA

Le bureau de la Koumia nouvellement réélu prend acte des délibérations de l'assemblée générale de l'Association des descendants dont il tiendra le plus grand compte. Il est rappelé que les pages du bulletin d'information sont largement ouvertes aux descendants, à qui il a été demandé plusieurs fois de coopérer à sa rédaction. Les articles reçus seront, avant d'être publiés, soumis à un comité de rédaction, dont fera partie un représentant de l'Association des descendants.

Le général FEAUGAS.

Procès-verbal du conseil d'administration de la Fondation Koumia-Montsoreau

Le conseil d'administration de la Fondation Koumia-Montsoreau s'est réuni au château de Montsoreau le samedi 3 juin 1989 à 10 heures, sous la présidence du général Feaugas.

Etaient présents : M. Touchais, vice-président du Conseil général du Maine-et-Loire, le général Merle représentant le général Boisseau, directeur du Musée de l'armée, le colonel de Gatellier, représentant le général Arnold commandant l'école de l'Arme blindée et de la Cavalerie, M. Boyer de Latour, président de l'Association des descendants, M. Michel Pasquier, trésorier adjoint, M. Yves Huchard, secrétaire.

Etaient excusés : M. le préfet du Maine-et-Loire, M. Sauvage, président du Conseil général du Maine-et-Loire, Mme Pasquier, M. Foulon, maire de Montsoreau.

En ouvrant la séance, le général Feaugas fait part au conseil de la démission de M. Henry Muller, trésorier de la Koumia et de la Fondation. Le président, qui regrette vivement cette décision dictée par des impératifs de santé, demandera à M. Muller de passer les consignes à M. Michel Pasquier d'ici à la fin de l'année.

I. — La situation financière est bonne :

— en portefeuille : 503.805 F ;
— en stocks : 8.952 F ;
— en disponibilité : 95.000 F ;
— soit un total de 607.757 F.

Les charges sociales dues au département ne sont pas inscrites, les relevés étant envoyés tardivement.

II. — Rhin-et-Danube ayant organisé un concours dont le sujet était le rôle de l'Armée française dans la libération du territoire, le premier prix a été décerné à Mlle Rouilly, qui avait choisi pour son étude les tabors marocains. La Fondation lui attribue un prix de 5.000 F et son étude paraîtra dans le prochain bulletin.

M. Michel Pasquier devra donner aux services du général Arnold les dimensions de la vitrine devant abriter la vareuse de Bournazel.

III. — Le transfert de la bibliothèque peut être effectué; les livres et les fichiers sont prêts. L'opération qui doit maintenant être effectuée rapidement sera réglée par le colonel de Gatelier, en accord avec M. Michel Pasquier.

IV. — Le président estime que la question des bourses doit être reprise. Il suggère que M. Touchais prenne les contacts nécessaires.

Un membre du conseil estime que nous devrions saisir directement les chefs d'établissements en mettant préalablement au courant l'inspecteur d'académie. M. Touchais n'est pas d'accord sur cette manière de faire. Il serait en effet préférable de demander à l'inspecteur d'académie l'autorisation de saisir les chefs d'établissements. La suggestion de M. Touchais est retenue.

V. — Certaines pancartes indiquant le musée sont très anciennes et dans un état de délabrement, entre autres une en face du monument aux morts, une près de l'escalier menant au château. M. Michel Pasquier se chargera de faire effectuer les travaux indispensables de réfection, en liaison avec les services d'équipement.

Personne ne demandant la parole, la séance est levée à 11 h 30.

Bilan financier 1988

ACTIF	Exercice 1987	Exercice 1988
Stocks au 31-12	8.564,39	8.952,34
Placements	364.371,35	428.934,08
Bourses non attribuées	12.00,00	24.000,00
Disponibilités	81.248,27	69.248,01
Totaux...	466.184,01	531.134,43

PASSIF	Exercice 1987	Exercice 1988
Dotation	344.767,00	356.523,00
Augmentation du quart du produit du portefeuille	+ 11.756,00	+ 12.446,00
Nouvelle dotation	356.523,00	368.969,00
Compte régularisation	16.412,74	68.917,42
Blocages bourses	12.000,00	24.000,00
Disponibilités	81.248,27	69.248,01
Totaux...	466.184,01	531.134,43

Comptes pertes et profits

CREDITS	Prévisions	Réalisations
Produits portefeuille	60.000,00	50.407,12
Entrées au musée	49.000,00	50.700,16
Ventes I.L.	6.000,00	3.933,00
Totaux...	115.000,00	105.040,28

DEBITS	Prévisions	Réalisations
Frais de garde portefeuille		1.000,00
621,44		
Nettoyage entretien	10.000,00	5.450,00
Charges sociales	27.000,00	5.311,19
Entretien divers	7.000,00	4.405,19
E.D.F.	8.000,00	6.954,70
Assurances	5.000,00	4.158,00
Achats I.L.	3.000,00	4.139,00
Investissements financiers	20.000,00	64.496,73
Blocages bourses	24.000,00	
Imprévus	10.000,00	
Investissement matériel		2.223,00
Totaux...	115.000,00	97.769,25

Investissements financiers : aucune solution immédiate au problème de l'attribution de bourses pour des travaux sur les goums ou la présence française au Maroc, il a paru nécessaire de placer l'argent ainsi disponible, en vue d'une utilisation ultérieure.

Charges sociales : Elles consistent : 1° à payer les charges sociales dues pour le «nettoyage entretien» ; 2° à payer les charges sociales du gardien — sur les sommes déclarées par celui-ci au département. Ces sommes sont mises en recouvrement par le trésor du département sans que l'on puisse prévoir l'époque. Ainsi le montant des charges dues pour 1987 (25.371,75) n'a été réclamé qu'en janvier 1989. Par contre, en avril 1988 nous avons payé le montant des sommes dues au titre de la retraite complémentaire de la personne chargée de l'entretien depuis 1978 (2.181,00).

Balance des comptes profits et pertes

En caisse au 1-1-1988.....	93.248,01	Recettes 1988	105.040,28
Recettes 1988	105.040,28	Dépenses 1988	97.769,25
Total 1988	198.288,29	Excédent recettes	7.271,03
Dépenses 1988	97769,25	Caisse 1-1-88	93.248,01
En caisse au 31-12-88	100.519,04	Caisse au 31-12-88	100.519,04

Prévisions budget 1989

Recettes		Dépenses	
Produit portefeuille	55.000,00	Frais de garde	1.000,00
Entrées musée	45.000,00	Nettoyage	10.000,00
Ventes I.L.	105.000,00	Charges sociales	30.000,00
		Entretien divers	10.000,00
		E.D.F.	8.000,00
		Assurances	5.000,00
		Bourses	24.000,00
		Déménagement bibl.	12.000,00
		Imprévus	5.000,00
			105.000,00

Paris, le 23 janvier 1989.

Le trésorier : Henry MULLER.

ACTIVITÉS DE LA KOUMIA

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA KOUMIA ET DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS LE MARDI 24 OCTOBRE 1989

Le conseil d'administration d'automne de la Koumia se réunira le mardi 24 octobre 1989, à 17 h 30, au cercle Napoléon, 1, place Baudoyer, 75004 Paris (métro : Hôtel-de-Ville).

Son ordre du jour est le suivant :

— Compte rendu de l'assemblée générale du 11 juin.
— Attribution de bourses et aides financières pour 1989.
— Etat d'avancement des projets.
— Préparation de l'assemblée générale de 1990.
— Vie de l'association.
— Fondation Koumia-Montsoreau.
— Questions diverses.

La réunion du conseil sera suivie d'un apéritif à 19 heures et, à 20 heures, du traditionnel dîner, auquel il vous est demandé de **vous faire inscrire** le plus tôt que vous le pourrez et, **au plus tard, le lundi 15 octobre,** en utilisant le bulletin ci-après.

BULLETIN D'INSCRIPTION AU DINER DU MARDI 24 OCTOBRE 1989

A partir de 19 heures

Cercle Napoléon, 1, place Baudoyer, 75004 Paris (méytro : Hôtel-de-Ville)

M., Mme, Mlle .....

Adresse .....

participera au dîner, accompagné(e) de ..... personnes.

Ci-joint, sa participation, soit 160 F × ..... = ... F.

(Sous forme de chèque bancaire ou C.C.P., adressé au trésorier de la Koumia, 14, rue de Clichy, 75009 Paris, **pour le 13 octobre, terme de rigueur.)**

A ..... , le 1988

Signature :

Messe à la mémoire du général Giraud

Le dimanche 12 mars 1989, une délégation de la Koumia, conduite par le général Feaugas, président, a assisté à la messe célébrée en l'église Saint-Louis-des-Invalides à la mémoire du général d'armée Henri Giraud et de ses compagnons d'armes.

45e anniversaire de la bataille du Garigliano

Le 11 mai 1989, a été célébré le quarante-cinquième anniversaire de l'attaque du Garigliano.

A 17 heures, une cérémonie, organisée par le C.E.F.I. et présidée par M. Méric, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et par M. Jacques TOUBON, maire du 13e arrondissement et représentant M. Jacques Chirac, maire de Paris, a eu lieu au monument élevé à la mémoire du maréchal Juin, place d'Italie à Paris. A 18 h 30, le général Paoli, président du C.E.F.I., raviva la flamme, assisté des présidents des associations représentées, dont notre président le général Feaugas et le secrétaire général Jean de Roquette-Buisson.

Un couscous réunissait ensuite dans une ambiance sereine et sympathique les participants à ces cérémonies et leurs épouses.

Cérémonies à la mémoire du Maréchal Lyautey

Le 13 mai 1989, une délégation de la Koumia, conduite par notre secrétaire général Jean de Roquette-Buisson, a assisté à la cérémonie destinée à commémorer la mémoire du Maréchal Lyautey.

A 10 h 30, sous le dôme des Invalides, dépôt de gerbes devant le tombeau du Maréchal Lyautey.

A 11 heures, évocation de la mémoire du Maréchal Lyautey, suivie d'un dépôt de gerbes au pied de la statue, place Denys-Cochin à Paris.

IMPORTANT

Cette invitation ne s'adresse pas aux seuls administrateurs et présidents de section, mais à tous les membres de l'association et à leurs épooouses, de la section de Paris-Ile-de-France en prticulier, dont ce dîner est l'occasion d'une des deux réunions de section chaque année, ainsi qu'à ceux de province qui, de passage à Paris pourraient saisir là une agréable occasion de contact entre sections.

VIE DES SECTIONS

Languedoc

La section Languedoc a tenu sa réunion annuelle le 22 avril au centre même de Toulouse, sous la présidence du général Feaugas.

Figurait au programme la visite du quartier de la cathédrale Saint-Etienne, guidée et commentée par une conférencière de l'Association toulousaine d'histoire de l'art.

Le temps inclément de la période, bien qu'il n'ait pas plu le jour même de la réunion ainsi sans doute que les difficultés de circulation et de stationnement au cœur des vieilles villes de quelque importance avaient modéré les enthousiasmes de sorte qu'il y eut peu de participants à cette visite. Ces derniers furent cependant très agréablement surpris par l'étendue des connaissances, la culture historique et l'allant de la conférencière.

Un repas à l'ancien Grand Hôtel réunit ensuite la vingtaine de présents dans une salle Belle Epoque modernisée à la capacité d'accueil largement plus que suffisante.

La section avait lancé 84 invitations dont 70 à ses propres membres. Elle a recueilli 44 réponses dont 32 négatives et parmi ces dernières près de la moitié tenaient à des raisons de santé, malheureusement de plus en plus fréquentes.

Le président de section, après avoir remercié les présents, fit le tour d'horizon des absents, souligna ce handicap incontournable qui atteint une population vieillissante.

Il informa ensuite l'assistance du projet de la chaîne de télévision FR3 de réaliser un film sur les goums marocains pendant la période de 1940 à 1945, projet qui répond au souci de rappeler au grand public cette page si particulière de notre histoire.

La société de production Digivision, liée à FR3 et dont le siège est à Toulouse, aura la charge de la réalisation. Digivision est en effet la promotrice du projet, grâce à deux de ses collaborateurs qui connaissent le Maroc pour y avoir vécu et travaillé plusieurs années. Des contacts ont déjà eu lieu entre Digivision et la Koumia ; outre l'indication de la documentation disponible, le principe a été admis de permettre à Digivision de recueillir les témoignages nécessaires auprès de membres de la Koumia qui ont vécu la période en question.

Le général Feaugas recommanda que le montage du film soit suivi par la Koumia avec la plus grande attention.

Le président de la Koumia, dans son allocution, informa l'assistance du décès du général Leblanc, qui était le dernier commandant de G.T.M. survivant, et de celui du colonel Dugué Mac Carthy.

Par ailleurs, reprenant les thèmes abordés dans le dernier bulletin de la Koumia, il souligna l'intérêt qu'il y avait à voir un nombre important de membres de la Koumia participer à l'assemblée générale de Montsoreau, afin que soit marquée fermement la volonté de l'association de voir se perpétuer la situation actuelle du Musée des Goums.

D'autre part, il indiqua que la modification des statuts de l'Association des descendants qui sera présentée à leur assemblée générale, devra lui permettre d'être reconnue d'utilité publique et ainsi de pouvoir assumer, le moment venu, la succession de la Koumia.

Etaient présents : le général et Mme Feaugas, M. et Mme Aucoin, M. et Mme Brassens, M. et Mme Darolles, M. Galmiche, M. et Mme Harmel, M. et Mme Le Blanc, Mme Rech (descendante), M. et Mme Roquejofre, M. Wallart.

Aquitaine : M. Servoin, M. et Mme Soubrie.

Etaient excusés : M. Alby, Mme Boudou, Cabassy, Chappe, Chavigny, Chevalier, Decomble, Dumollard, Mme Egloff, Fonpudie, Mme Frayssines, Gascon, Gehin, Guillaume, Henri, Larivière, Madani, Marchand, de Rochefort, Rungs, Salanie, Vincler.

Autres sections : Alvernhe, de Balby, Chollet, Colas, Conchon, Guyomar, Jenny, de Roquette-Buisson, Mme Sore.

La réunion s'est poursuivie par la tombola traditionnelle, moment toujours animé, cloturant les quelques heures passées dans le plaisir d'être ensemble, toujours aussi vif à chaque fois.

La section Languedoc de la Koumia était représentée à la messe à la mémoire des maréchaux Juin, de Lattre, Kœnig et Leclerc qui a eu lieu le 7 mai à la cathédrale de Saint-Etienne à Toulouse ainsi qu'à la cérémonie du 8 mai au monument aux combattants de la Haute-Garonne.

Pierre BRASSENS.

Vosges

Le 8 mai 1989 a eu lieu la traditionnelle cérémonie au monument de la Croix des Moinats. Nous reproduisons ci-après le compte rendu de cette cérémonie tel qu'il est paru dans la presse locale.

REMIREMONT. — « En ce jour de commémoration, nos pensées et notre souvenir doivent aller vers tous ceux qui ont combattu pour nous rendre notre liberté et notre dignité perdues. » Et parmi ceux qu'évoquait ainsi le président du conseil général M. Poncelet lundi soir à la Croix des Moinats doivent figurer à une place d'honneur les 12.000 goumiers marocains qui, au sein de l'Armée française de la Libération, ont durement combattu dans les Hautes-Vosges.

Cérémonie traditionnelle maintenant devant le monument national élevé à leur mémoire, il y a vingt-huit ans sur ce sommet, organisée conjointement par la Koumia, l'Association des anciens des goums marocains et Rhin-et-Danube, les anciens de la Première armée française du général de Lattre de Tassigny.

Le moment le plus émouvant

Cérémonie empreinte doublement de gravité cette année, en raison du grave ennui de santé survenu au président départemental de Rhin-et-Danube, M. Gaston Million, amputé il y a quelques mois d'une jambe. Présent à la commémoration dans son fauteuil d'infirme provisoire, il a fourni le moment peut-être le plus émouvant de la manifestation, en déclamant de mémoire la très belle prière pour nos frères marocains, qui, « ô merveille de charité, ont fait au pays chrétien l'offrande de leur simple vie ».

Aussitôt après, le général Feaugas, président national de la Koumia remettait à M. Million la médaille et le diplôme de goumier d'honneur.

Ensuite, devant le monument de granit brut, se déroulait le rite habituel devant une quarantaine de drapeaux : lever des couleurs marocaines et françaises, lecture de l'ordre du

jour de la victoire du général Guillaume, par M. Brocherez, ancien des goums, lecture de celui de de Lattre par M. Grosjean, de Rhin-et-Danube, allocutions.

Celle du général Feaugas résumant la campagne des Vosges des goumiers, du 4 au 25 octobre, du col du Xiard au Rondfaing. Celle du colonel Bodin, commandant le 170e R.I. apportant le salut des jeunes et l'assurance qu'ils sont prêts, s'il le fallait, à marcher sur les traces de leurs aînés.

Celle du député M. Spiller, rappelant « les larmes de joie de la libération et le cri de la reconnaissance du cœur » pour les libérateurs. Celle enfin du président Poncelet, déjà évoquée.

L'harmonie de Basse-sur-le-Rupt

La partie musicale bénéficiait de la présence de la fanfare du 12e régiment de cuirassiers, stationné à Muhlheim en Allemagne et de l'harmonie municipale de Basse-sur-le-Rupt, cette dernière assurant l'exécution de la marche des tabors, du chant des Africains, de la marche de Rhin-et-Danube et de la Marseillaise.

Quatre gerbes étaient déposées, deux de Rhin-et-Danube, une de la Koumia et une des descendants de la Koumia. Tandis que, témoin d'un passé glorieux et sanglant, le fanion de combat du 10e tabor rappelait silencieusement l'épopée écrite de la Tunisie à l'Allemagne, via la Sicile, la Corse, l'Italie, l'île d'Elbe, la Provence, les Vosges et l'Alsace, par ces 12.000 guerriers, dont 1.472 dorment dans les cimetières militaires de la Seconde Guerre mondiale.

Les personnalités

M. Poncelet, président du Conseil général, M. Braun, conseiller général de Saulxures, M. Spiller, député des Vosges, les maires des communes avoisinantes, le général Feaugas, président national de la Koumia, le général Chotin, le colonel Bodin, représentant le colonel Thévenon, délégué militaire départemental, le colonel Bertot, commandant le groupement de gendarmerie des Vosges, le capitaine Schwab, commandant la compagnie de gendarmerie de Remiremont, le sénateur honoraire M. Courroy, M. Muscat, directeur départemental de l'Office des A.C., le colonel Vieillot, président interdépartemental de la Koumia.

PRECISION. — Le lieutenant-colonel Vieillot, président de la section des Vosges, tient à préciser que le court historique de la bataille des Vosges paru dans le bulletin nº 112 de mars 1988 (page 13) était extrait du Tome II de *l'Histoire des goums* du général Salkin et du commandant Morineau.

Pays de Loire (Indre-et-Loire)

Après avoir fêté l'année nouvelle le 14 janvier au mess des officiers de Tours où ils s'étaient retrouvés 24, les membres de la Koumia, résidant en Indre-et-Loire, se sont réunis le 15 avril pour leur déjeuner de printemps au Thélème, la maison d'hôtes du Centre d'études du Ripault. Le début de la belle saison comme la fin des vacances pascales avaient incité nombre d'adhérents à s'éloigner de la Touraine, et nous n'étions que 16 autour du colonel Delage, notre président de section, qui avait bien voulu venir présider cette réunion. Après quelques instants de recueillement en souvenir du général Leblanc, dont nous venions d'apprendre la mort, et de notre ami, le lieutenant-colonel Carpentier, décédé en février, le repas n'en fut pas moins, comme à l'accoutumée, fort animé, et nous nous sommes quittés en nous promettant d'être nombreux à Montsoreau pour le congrès de la Koumia puis pour nos retrouvailles d'automne, en principe le samedi 21 octobre.

Participaient au repas : Bernard et Mme, Champion et Mme, Mme Epry, Jarrot et Mme, Jacob et Mme, Mme Pasquier et une amie, Lecq et Mme, Robert et Mme, Vignais.

Général (C.R.) Pierre JARROT.

Marseille

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 21 MAI A GEMENOS

Le mois de mai, trop chargé par ailleurs en réjouissances et cérémonies, n'est certainement pas favorable à l'organisation d'un rassemblement des membres de la Koumia de Marseille, puisque nous n'étions, en effet, que 43 (dont 23 inscrits à l'annuaire) à notre dernière réunion du 21 mai, au restaurant «Le Clos» à Gémenos. Et pourtant, comme d'habitude, nous avions adressé 97 invitations à cette occasion. Elles ont donné lieu à 24 réponses positives (le général de Chilly, d'abord inscrit a dû s'excuser au dernier moment); 45 réponses négatives (liste ci-dessous) et 28 sans réponse (ces dernières étant bien regrettables puisqu'elles montrent trop de désintérêt).

Le président Filhol salue et remercie le noyau de fidèles, toujours présents aux rendez-vous; ce sont : Bera, Mme et un invité, Mme Bertany, Blanchard et Mme, Isabelle (sœur du colonel Brion), Busi et Mme, Cazenove et Mme, Chabert et Mme, Cramoisy , Mme Desbrosses, Dubus et Mme, Duho et Mme, Filhol et Mme, Honoré, Lavoignat et Mme, docteur Léger, Lejard et Mme et une invitée, Long et Mme, Merlin et Mme, Mme Neigel, Mme Para et deux invités, Potier, Pujalte, Setti et Mme et leur fils, descendant.

Quelques instants de recueillement sont observés ensuite à la mémoire de Gilbert Lasserre, Mme Pujalte et du lieutenant-colonel Pierre Berthon (descendant) décédés depuis la dernière réunion. Il est fait mention aussi de l'état de santé des malades ou blessés : Verlet, Delafon, Cholet, Caron, Jalozsinsky, Mme Franchi, généraux Wartel et Sirvet.

Se sont fait excuser : Angelier, Beau Amy, Bonachera,, Bonfils, Brines, Calimez, Caron, Chaumaz, Couetmeur, Cros, Delafon, des Rieux, Donato, Dubarry, Mme Feniou, Dorche, Ferré, Fouvet, Franceschi, Mme Franchi, Galine, Gérin, Goule, Gourbin, Jaloszinski, Maître, Mairot, Mansuy, Menet, Pataine, Rey, Sarrazin, Sirvent, Verlet, Wartel, Mme Berbesson, Mmes Riaucou, Fabritius, Vitu, Théry, Largeau, Hansen, Vidal, Labarrère.

Après le repas, quelques-uns des participants, profitant de leur présence à Gémenos, se rendent au cimetière local, pour s'incliner sur les tombes de leurs camarades goumiers victimes des combats d'août 1944.

Tout le monde se sépare ensuite après que rendez-vous ait été pris pour un méchoui, le 17 septembre prochain.

FILHOL.

Aquitaine

RÉUNION DU 21 MAI 1989

Nous nous étions donné rendez-vous pour notre réunion de printemps, au château de Roquetaillade, dans les vallons du Bazadais, à Mazères, où nous avons été accueillis par M. de Maritault du Carpia, dont la famille habite depuis sept cent ans ce lieu chargé d'histoire.

La visite du château-fort des XIIIe et XIVe siècles des intérieurs, de la chapelle Saint-Michel, commentée par une guide très documentée a fortement impressionné et capté l'attention de tous, en particulier notre ami M. Cazenave, expert en vieilles pierres et en restauration de château Après cette visite, nous nous sommes rendus à la boutique pour les achats de Graves de la propriété (blanc et rouge) et de produits fermiers. La dégustation d'un Sauternes savoureux mit en condition nos papilles pour attaquer et apprécier l'excellent repas qui nous attendait à la métairie du château. M. de Maritault, qui participait aux agapes, nous a offert très aimablement l'armagnac traditionnel et le champagne. Le colonel Le Bail, ancien des troupes de marine, maire de Mazères, a partagé notre dessert, une succulente croustillade landaise. Le général Feaugas, après avoir remercié le maire de Mazères de ses paroles de bienvenue, fit un exposé des activités de la Koumia au cours des cinq derniers mois et nous invita à nous rendre nombreux à Montsoreau. Nous espérions un plus grand nombre de participants, mais beaucoup n'ont pu se déplacer en raison de leur âge ou infirmités (Mme Imbert, MM. Béranger et Moutier), de leurs ennuis de santé (Mmes Arzeno, Cunibile, Debois, MM. Charpentier, Lamothe, Ratel), de leur convalescence après intervention chirurgicale (Mme Florentin, Dr Rousselle, commandant Guyomar, M. Giraud) une pensée particulière leur est adressée, d'autres enfin sont en cure, en voyage ou participent à des réunions familiales.

Etaient présents : général et Mme Feaugas, commandant et Mme Brassens, M. Castanier, M. et Mme Conchon, M. et Mme Cazenave et un invité, M. et Mme Decomble, M. et Mme Garuz, les frères Guillaume, M. et Mme Hebert, M. et Mme Joseph, M. et Mme Lang, M. et Mme Maignon, M. et Mme Paradge et deux invités, M. et Mme Servoin, Mme Troussard, M. et Mme Zuschmidt.

Descendants : Véronique Servoin et une amie.

Etaient absents : MM. Abadie, Aubert, général Baudoin, Bragier, Chauvel, Cano, Charpentier, Cunibile, Dubois, Durand, Desgranges, Dumollard, Gérardin, Giraud, Gerbier, Griffet, général Ferry, Florentin, Fenetre, Mme Imbert, MM. Jean Albert, Jolivet, Lamothe, Mme Laures, MM. Mauriac, Marin Cudraz, Mounier, Ratel, Rousselle, Soubrie, Tesmoingt, Tenaillon, Voinot J., Voinot V., Veyssière.

Descendants : Baraladi, Soubrie.

Prochaine rencontre : croisière à bord de *l'Aliénor*, le dimanche 8 octobre 1989. Embarquement devant la place des Quinconces, départ 11 h 30, retour 18 h 15. Escale à Cadillac, déjeuner à bord. Une note d'information paraîtra courant août. La réservation devant être faite avant le 15.

Cotisation 1989 : 150 F à régler directement au siège : 14, rue de Clichy, 75009 Paris. - C.C.P. 881350 V.

Henri SERVOIN.

MONTSOREAU

Dons au musée de Montsoreau

Lieutenant Vuillecard :
— un lot important de cartes d'Italie et d'Allemagne ;
— une cinquantaine de revues sur la guerre d'Indochine ;
— un porte-cartes.

M. Ollivier :
— deux exemplaires du *Ptit Parisien* de 1982, relatant une répresion au Maroc ;
— *Hespéris* (1930), archives berbères et *Bulletin de l'Institut des hautes études marocaines.*

A/C Cazenave :
— Photos du 2e goum.

CARNET

DERNIERE MINUTE

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons le décès du colonel Jean SAULAY, le 5 juillet 1989 à Meylan (Isère).

NAISSANCES

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de :

— Alexandre, le 1er février 1989 à Metz-Magny, fils de Marc et Marie-Claude Puidupin (descendants) et petit-fils du colonel et de Mme Puidupin.

— Antoine-Pierre-Yves, 3e petit-enfant du lieutenant Marin-Cubraz, deuxième enfant de sa fille aînée Catherine.

— Antoine, le 16 avril 1989 à Paris, fils de Pascale et de Frédéric Aunis, petit-fils du colonel Aunis, et arrrière-petit-fils du général Aunis.

— Arthur Chen, le 11 mai 1989 à Saint-Maur, troisième petit-fils du capitaine (H) et de Mme Maurice Rault et fils de Givrette et Bernard Chen.

MARIAGES

— Christophe Ruet, fils du lieutenant-colonel Jean-Claude Ruet (D) et de Mme, avec Mlle Chadot, le 27 août 1988 à Saint-Didier-au-Mont-d'Or (Rhône).

— Loïc Fournier-Foch, fils du colonel (†) et de Mme Fournier-Foch, avec Mlle Belh-Mary Le Blanc, le 13 mai 1989 à Arradon (Morbihan).

DÉCÈS

— Le colonel Marcel Dugué Mac Carthy s'est éteint le 20 avril 1989, après une courte maladie à l'hôpital de Périgueux. Le colonel Tenaillon et son épouse représentaient la Koumia, aux côtés de Mme Mac Carthy lors de la levée du corps et ont déposé sur le cercueil une gerbe au nom de la Koumia. Les obsèques ont eu lieu le 25 avril 1989 en l'église Saint-Louis-des-Invalides. Elles ont été suivies de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Passy à Paris. Une très importante délégation de la Koumia avec drapeau, conduite par le général Lecomte et le vice-président Léon Merchez assistait à ces deux cérémonies. Le colonel Dugue Mac Carthy était commandeur de la Légion d'honneur, titulaire de la croix de guerre 1939-1945, de la croix de guerre des T.O.E., de la croix de la valeur militaire, et de nombreuses citations. Il était commandeur du Ouissam alaouite.

— Roger Mervelay, le 11 février 1989 à Chatel-Nomexy (Vosges). Une délégation de la Koumia, conduite par le lieutenant-colonel Vieillot, président de la section des Vosges, assistait aux obsèques le 13 février à Châtel-Nomexy.

— Le lieutenant-colonel (ER) François Carpentier, décédé à Nouméa au cours d'une visite à son fils. Ses obsèques ont eu lieu le 25 février 1989 à Tours. Une délégation importante de la Koumia conduite par le général (CR) Jarrot et le colonel (ER) Delage y assistait.

— Le capitaine (R) Antoine Agostini, président de la section de Corse, le 17 février 1989 à Saint-Andrée-de-Cotone (Corse). Le capitaine Agostini avait participé avec le 2e G.T.M. au combat du col de Teghime.

— M. Alain Romanis, compositeur de la Marche de la 1re armée française et du Chant des tabors, en février 1989 à Paris.

— Claire Fayollle, le 11 mars 1989 à Saint-Raphaël, à l'âge de dix-neuf ans, dans un accident de voiture, petite-fille de l'adjudant-chef Matot (décédé) et de Mme Matot et du médecin-colonel (ER) Jean Fayolle, nièce filleule de Jacqueline Maurer (administratrice de l'Association des descendants). Le colonel Magnenot, président de la section Rhône-Alpes, et Mme, étaient présents aux obsèques, le 14 mars 1989 à Rillieux-la-Pape (Rhône).

— Mme Pujalt, épouse de l'adjudant-chef (ER) Antoine Pujalt, le 17 mars 1989 à Nîmes.

— Le capitaine Clément Le Roux, le 2 avril 1989 à Brest. Le capitaine Le Roux avait été le trésorier de l'Association des goums marocains au Maroc et avait contribué avec le général Aunis à la création de la Maison des goums à Boulouris.

— Le colonel Jean Tenaillon, le 26 mai 1989 à Agonac. Une délégation de la Koumia, conduite par le général Feaugas, assistait aux obsèques le 29 mai à Agonac (Dordogne).

— Le lieutenant-colonel Pierre Berthon (D), le 13 mai 1989. Il était le fils du colonel AMM Victor Berthon, décédé en 1980. Le commandant Filhol, président de la section de Marseille, assistait aux obsèques.

— Gilbert Lasserre, ancien secrétaire de la section de Marseille, le 25 avril 1989 à Orange. Une délégation de la Koumia, conduite par le commandant Filhol, président de la section de Marseille, a assisté à l'inhumation le vendredi 28 avril à Orange. La plaque commémorative de la Koumia a été remise à la famille.

— Mme Ingrid Pfirmann, épouse du capitaine (ER) Claude Pfirmann, le 23 avril 1989 à Montpellier.

— Le colonel Jean Boulet-Desbareau. Les obsèques ont eu lieu le vendredi 19 mai à Vernou-sur-Brenne (Indre-et-Loire).

— Joseph Abad, le 17 juillet 1988, à la suite d'un accident en mer.

Rectificatif. — Mme Thoumire nous a demandé de rectifier comme suit l'annonce du décès de son mari parue dans le bulletin du 4e trimestre 1988 :

— Aspirant Paul Thoumire, décédé le 24 octobre 1988 à Antibes (Alpes-Maritimes).

Aux familles en deuil, la Koumia adresse ses affectueuses condoléances.

PROMOTIONS – DECORATIONS – RECOMPENSES

— Jean-Claude Decomble, fils de M. et de Mme Lucien Decomble, a été promu lieutenant-colonel à compter du 1er juillet 1988.

— Jean Guyot de Saint-Michel, beau-fils du colonel Puidupin (décédé) et fils de Mme Puidupin, a été promu lieutenant-colonel de l'armée des transmissions.

— Bruno Guyot de Saint-Michel, beau-fils du colonel Puidupin (décédé) et fils de Mme Puidupin, a été promu chef d'escadron d'artillerie.

— Marc Puidupin a présenté avec succès et mention honorable la thèse de doctorat en médecine et a été promu capitaine.

— Le comandant (H) André Reffas a été promu commandeur dans l'Ordre national du Mérite.

A tous les nouveaux promus et décorés, la Koumia adresse ses chaleureuses félicitations.

IN MEMORIAM

Allocution prononcée par le général Le Diberder aux obsèques du colonel Mac Carthy

Mon Colonel,

Depuis plus de trente ans, je vivais en communion de pensée avec vous, tel un disciple, sous d'autres cieux, j'aurais dit comme votre Sahab. Je suivais vos avis, vous écoutant raconter vos souvenirs avec le talent qui n'appartenait qu'à vous, et votre enseignement que vous aviez recueilli par un travail inlassable et patient. Vous m'aviez donné votre confiance, j'en ressentais dans les moments difficiles, force et courage. Merci, mon Colonel.

Le général Boissau, actuel directeur du musée de l'Armée et le général Feaugas, président de la Koumia, m'ont confié l'honneur de rappeler votre œuvre et votre carrière, et le général Lecomte, votre ancien chef, m'a demandé de vous dire d'abord ceci :

« Dugué Mac Carthy ! Il est peu d'hommes que j'ai eu en aussi haute estime.

« Homme d'honneur et d'une foi marquée par sa solidité et son intégrité, remarquablement doué dans tous les domaines, il était très intelligent, très cultivé ; d'un jugement sûr. Plein d'humour également, il avait un talent de dessinateur peu commun.

« Issu d'une longue lignée de militaires irlandais au service de la France, son père avait été tué en 1915 et il avait été, ensuite, guidé par le général Mac Carthy, son oncle et beau-père, qui commandait la cavalerie au Maroc avant la dernière guerre.

« J'avais connu Marcel Dugué Mac Carthy autrefois au Maroc, lorsqu'il était lieutenant au célèbre escadron Butteri et, depuis, je l'avais suivi avec intérêt et affection.

« Lorsque je commandais l'Ecole supérieure de guerre, j'avais fait venir à Paris ce fin cavalier comme professeur d'histoire et là, il avait donné toute sa mesure. Logiquement, il eût dû parvenir à un échelon plus élevé dans la hiérarchie militaire, mais, dans les circonstances difficiles que traversa l'Armée française, il ne se départit jamais de son indépendance de jugement et il resta toujours fidèle à son idéal et aux engagements pris au Maroc, en Indochine, en Algérie.

« Son passage au Musée de l'armée fut une réussite et je laisse le soin au général Le Diberder d'évoquer sa carrière militaire. »

Mon Colonel,

Pendant toute votre carrière vous avez respecté avec rigueur la devise de votre famille « *forti et fideli nihil difficile* » (au courageux et au fidèle rien n'est difficile).

Vous étiez de la promotion de Saint-Cyr Général-Mangin 1929-1931. Vous choisissez à votre sortie de l'Ecole de Saumur le 7e chasseurs à cheval, à Evreux, com-

mandé par le colonel baron Petiet, Lyautey en avait été le chef de corps et y avait écrit sa fameuse page sur «l'esprit chasseurs». Vous espériez là obtenir au plus tôt une affectation au Maroc. Elle vous est accordée dès 1935. Et vous servez au 2e spahis marocains à l'escadron Butteri.

Vous ne pouviez pas avoir de meilleur maître.

Le général de Loustal avait dit de lui :

«Magnifique unité de cavalerie qui a su conserver en toutes circonstances un moral élevé et les plus belles traditions de l'arme.»

Vous serez avec vos spahis à Settat, bou Izakarn, Marrakech.

La guerre déclarée, le 2e spahis marocains et le 2e spahis algériens forment la 3e brigade qui monte dans les Ardennes.

Avec le colonel Willing, vous vous souvenez, mon Colonel, nous visitions tous les trois les champs de bataille de la guerre franco-prussienne de 1870 et vous nous avez conduits sur le champ de bataille de la Horgne, nous expliquant le drame que vous aviez vécu, mais aussi le fait d'armes auquel vous aviez participé le 15 mai 1940 contre les divisions allemandes que votre brigade, *combattant pied à terre*, arrêtait et au lieu de se rendre contre-attaquait baïonnette au canon des mousquetons et à la grenade. Vous nous indiquiez les emplacements des chars allemands détruits, celui où avaient été tués les deux chefs de corps et certains de vos camarades. Blessé au cours du combat corps à corps, vous étiez fait prisonnier par un sous-officier de Rommel.

A l'oflag XB, où avec vos camarades vous creusez le tunnel par lequel seul Blanckaërt et son équipier réussirent à s'évader, le sort vous avait désigné pour être du deuxième groupe. Il ne put jamais sortir.

Suivront cinq longues années de captivité.

Après l'armistice, enfin libre, vous rejoignez le Maroc où vous êtes détaché à l'encadrement du goum de Tindouf pendant deux années, vous prenez alors le commandement du Xe tabor qui se forme à Sefrou pour partir en Indochine où il arrive au Tonkin le 10 octobre 1948. Partout vous vous signalez par l'exactitude dans l'exécution des missions qui vous sont confiées que vous réalisez toujours avec l'intelligence du terrain et des hommes et très vite celle des possibilités de l'adversaire. Vous commandiez une unité d'infanterie légère, vous lui appliquez l'esprit manœuvrier du cavalier : ruse, rapidité de décision et d'exécution, surprendre l'ennemi vous assure la réussite comme à Dong Khé. Car après avoir œuvré pendant de longs mois dans le triangle Hoa Bing, Phu Tho, Vinh Yen, Sontay, vous vous trouvez à proximité de la trop fameuse RC4.

Votre science des combats vous permet, fin juin 1950, avant votre départ d'Indochine, de préciser à Hanoï au commandement l'urgence de la nécessité d'évacuer au plus tôt Cao Bang et le danger d'y envoyer une colonne de secours pour aider cette délicate manœuvre. Vous ne serez pas écouté.

Revenu avec votre Xe tabor au Maroc, vous vous mariez et vous êtes affecté comme chef de cercle à Azilal, dans cette zone du Haut-Atlas, jonction entre les régions de Marrakech et de Meknès, le territoire du Tadla. Malgré l'agitation qui partout se développe, vous maintiendrez les tribus dans la paix grâce à la confiance que vous leur inspirez, grâce aussi à la noblesse de votre style d'autorité, source d'estime et de respect pour tous.

Après l'indépendance du Maroc, le général de Clercq vous appelle à l'Ecole de Saumur où vous enseignez d'abord l'histoire et la sociologie musulmane aux stagiaires et aux élèves appelés désormais à servir en Afrique du Nord, mais très vite vous prenez la division des E.O.R., nombreuse et importante; vous la commanderez jusqu'à la fin juillet 1958.

Le général Lecomte vous demande pour professer le cours d'histoire à l'Ecole supérieure de guerre.

En janvier 1960 vous prenez le commandement du 3e régiment de hussards. Sa devise : « Il en vaut plus d'un ! »

Le lieutenant Desforges, officier de réserve, qui servit à cette époque à votre P.C., écrira la semaine dernière : « Cette devise s'appliquait à lui plus que n'importe lequel des officiers que j'ai eu l'heur de rencontrer. »

Nul mieux que vous n'était à même de mener à la fois la lutte contre les rebelles et de redonner confiance aux populations dans leur avenir.

Vous avez été de ceux qui pouvaient affirmer que sur le territoire qui vous avait été confié, l'adversaire était vaincu.

Revenu à Paris après 1962, vous êtes commandeur de la Légion d'honneur, titulaire des croix de guerre 1939-1940, de la croix de guerre des territoires d'opérations extérieures, de la croix de la valeur militaire.

Vous avez quatre citations, dont deux à l'armée.

Le général de Cossé-Brissac, alors directeur du service historique de l'Armée de terre, outré d'une mesure discriminatoire dont vous êtes l'objet, obtient votre affectation à son service et vous détache au Musée de l'armée. Une nouvelle carrière s'ouvre alors devant vous, car vous devez donner votre démission pour en devenir un de ses conservateurs.

Avec votre grand ami le colonel Wemäere et bientôt sous la direction du général d'Avout d'Auerstaedt, votre ancien, vous allez accomplir la réussite admirable des salles réservées à l'histoire de nos armées depuis Henri IV jusqu'au Second Empire, sans oublier celle de la guerre 1914-1918.

« Il en vaut plus d'un. »

Personne ne possédait comme vous réunis le *savoir* des batailles, de l'organisation des armées, de leurs uniformes et de leurs armes, le *talent* et l'élégance du décorateur, *l'habileté* manuelle de l'artiste.

Vous agissiez le plus souvent revêtu d'un bleu de chauffe, soutenu par le dévouement inlassable du chef d'escadrons Desrousseaux de Médrano et vous animiez l'équipe des ateliers du musée, M. Defromont, l'armurier, son épouse, la costumière, l'ébéniste et tous les autres. Ils exécutaient avec ponctualité vos demandes, mais vous écoutiez leurs avis. Une confiance s'était instaurée entre vous, vous vous estimiez !

Votre réputation gagne tous les pays présentant des musées d'armes et d'histoire militaire. Les grands maîtres Zigulski de Cracovie, Altmayer Beck de Vienne, Vesey Norman de la Tour de Londres, retiennent vos avis, deviennent vos amis.

Jeudi dernier, le président de la Sabretache rappelait la qualité de vos articles, la précision et l'élégance de vos dessins. Mais connaissions-nous la somme de travail que vous aviez acceptée pour collecter les renseignements, celle des heures passées aux archives, dans les dossiers ?

Me Rousselot me disait que vous le consultiez déjà lorsque vous étiez lieutenant.

Le général Saint-Macary, ancien directeur du musée, écrivait à votre épouse : « Quand on était dans l'ignorance, quand on ne se souvenait pas, quand on ne savait pas quoi faire, il y avait toujours la ressource de se dire : on le demandera au colonel. Il est désormais sans secours.

« Sa culture allait bien au-delà de son éruditon sur le militaire.

« Nous n'aurons plus de références, il nous faudra être juge de nous-même et ce n'est pas si simple ».

Et le général de Cossé-Brissac, auquel vous aviez confié votre dernière et capitale *Histoire de la cavalerie à cheval* que vous n'aurez pas vue, mais qui, avec toute votre œuvre, perpétuera votre mémoire, écrira : « J'aimais et j'admirais beaucoup Marcel, soldat valeureux, historien du plus grand mérite et par-dessus tout âme droite, généreuse et sûre. J'étais émerveillé de sa prodigieuse érudition, de son art de savoir revivre tant de générations et de conflits avec tant de vie et de clarté. C'était un être si

noble, si généreux, si droit. Mesurant sa haute probité, j'aimais recueillir ses avis et ses conseils. C'était un *juste*. »

Il vous appartiendra, chère Alice et cher Jean-Luc, d'apprendre à vos enfants ce qu'était leur grand-père. Il était si heureux de savoir qu'après lui sa lignée continuerait.

Quant à vous, très chère Arlette, vous savez combien nous tous ici, nous partageons votre immense peine. Par l'esprit, par son âme qui animait sa volonté, le colonel reste présent parmi nous, il sera encore notre référence dans les choix délicats que l'avenir nous imposera.

Avec tout ceux qui vous ont connu, aimé, estimé, je prononcerai maintenant la dernière phrase que m'a confiée pour vous le général Lecomte :

« Adieu, Mac Carthy, votre vie fut exemplaire et je m'honore d'avoir été votre chef et votre ami.

Je prie pour vous et je ne doute pas que le Seigneur vous ait ouvert les bras dans le paradis qu'il réserve à ses braves et fidèles serviteurs. »

Général LE DIBERDER.

Allocution prononcée par le lieutenant-colonel Vieillot le 13 février 1989 aux obsèques de Roger Mervelay

Je désire tout d'abord remercier M. le curé de Chatel-Nomexy de m'avoir autorisé à rendre un hommage public, en son église, à notre ami Roger Mervelay.

C'est donc au nom de la Koumia, association qui regroupe les anciens des goums marocains et des A.I. du Maroc, au nom de Rhin-et-Danube qui réunit les vétérans de la 1re Armée française, que je dirai un dernier adieu à notre frère d'armes Roger Mervelay.

Il est né le 11 août 1920 à Saint-Dié. Son père, ancien combattant de la guerre 1914-1918, chevalier de la Légion d'honneur, médaillé militaire, servait dans la Gendarmerie nationale.

La route de Roger Mervelay était donc toute tracée... Adolescent, il effectuait ses études à l'Ecole des enfants de troupe d'Autun. A la déclaration de guerre, le 3 septembre 1939, il est caporal-chef au 25e régiment de tirailleurs algériens de Sarrebourg.

Il combat avec la 4e D.I.N.A. devant Sarrebruck, puis en Belgique, où il est blessé par balle le 15 mai 1940.

Evacué par des moyens de fortune, il est finalement soigné à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce. Il s'en évadera, contre l'avis de ses médecins, le 16 juin 1940, afin de ne pas être fait prisonnier par l'armée allemande qui est aux portes de la capitale.

Après un passage au camp de la Courtine, il embarque, le 11 août 1940, à destination de l'Algérie. Il servira successivement au 5e R.T.A., puis au bataillon de marche du 13e R.T.A. à Alger.

En janvier 1941, il entre pour la première fois dans la gendarmerie, dans la « Mobile ».

Muté au Maroc, il choisit alors les mehalla chérifiennes et les goums marocains à Fez où il demeurera jusqu'en 1947.

Il rentre alors en métropole et réintègre la Gendarmerie territoriale, dans laquelle il servira jusqu'à la fin de sa carrière militaire, le 1er août 1964.

Retraité, il consacrera la plus grande partie de son temps à sa famille et à nos associations, avec un dévouement inlassable.

Homme droit, d'un caractère inflexible, il demeurera pour nous un camarade au grand cœur, pour les jeunes un exemple.

Roger Mervelay était titulaire de la médaille militaire, de la croix de guerre 1939-1945 et de la médaille des blessés.

Nous vous renouvelons, Madame, nos très sincères condoléances que nous vous prions de partager avec vos enfants et petits-enfants.

Le colonel VIEILLOT.

Le capitaine Clément Le Roux

Tous les anciens des Affaires indigènes, des goums et des maghzens apprendront avec émotion le décès survenu le 2 avril 1989 de notre amié Clément Le Roux.

Né en novembre 1906, engagé volontaire à Brest en 1925 au titre du 48e régiment d'infanterie, il a rejoint le Maroc en janvier 1936 comme sergent-chef au 4e régiment de tirailleurs marocains et fut en 1939 affecté en surnombre pour servir dans les maghzens (bureau du M.H.R. du Rabat).

Nommé sous-lieutenant d'active à titre temporaire à compter du 1-5-1940, puis aspirant à titre définitif en septembre 1940 il a été affecté au G.H.R. de Fès en août 1940. Nommé au grade de sous-lieutenent d'active à titre définitif le 25 septembre 1942, il est admis à cette même date au service des Affaires indigènes.

Lieutenant en septembre 1943, muté au 1er groupe de tabors marocains en janvier 1944, le lieutenant Le Roux participe comme officier des détails du 2e tabor aux campagnes d'Italie, de France et d'Allemagne où il se trouvait à l'Armistice.

Rentré au Maroc avec son unité, il rejoint en septembre 1945 les Aït Issehaq comme commandant du G.I.D. no 1 et termine sa carrière en bénéficiant le 1er juillet 1946 de la loi de dégagement des cadres de l'armée active.

Il a ensuite, repris du service comme capitaine de réserve en travaillant pour l'administration dans les états-majors de Casablanca de 1951 à 1958, des forces terrestres du Maroc à Rabat de 1959 à 1961, à l'E.M. de Rennes en 1962 et à la subdivision de Lyon en 1963.

Titulaire de trois citations dont une à l'ordre de l'Armée, il était chevalier de la Légion d'honneur, médaille militaire, croix de guerre 1939-1945, médaille coloniale et officier du Ouissam alaouite.

Il s'était retiré à Brest, sa ville natale, malade depuis plusieurs années il ne pouvait plus assister aux assemblées générales de notre association auxquelles il ne manquait pas d'être présent quand il le pouvait.

Il s'est éteint auprès de son épouse avec qui il venait de fêter leurs soixante ans de mariage.

La Koumia qui a pris, en France, le relais de l'Amicale des anciens des goums, se souvient qu'il fut, au Maroc, trésorier de cette association et présente à Mme Le Roux et à sa famille ses plus sincères condoléances.

Léon MERCHEZ.

TRIBUNE DE L'HISTOIRE

El rhezou el isti'amari

Souvenirs d'un officier français du service des Affaires indigènes du Maroc 1932-1957

(Extraits)

par Jean SAULAY

(2e partie)

(Suite du nº 112 de mars 1989.)

Faire des artères de vie, donne le coup de baguette qui met en œuvre un coin de vaste monde ouvert à l'action. Quelle plus noble tâche pour l'homme ?

Maréchal Lyautey.

RAPPORTS AVEC LES COLONS

Un autre souvenir, d'un tout autre ordre, de mon séjour à Tafrannt-de-l'Ouerrah, est resté marqué dans ma mémoire. Il illustre assez bien les rapports de l'officier A.I. d'une part, la population marocaine et certains colons européens.

Un certain jour de 1942 — c'était avant le débarquement — le caïd Si Mohamed bel Larbi el Fichtali se fit annoncer par le chaouch et demanda à me voir. Le caïd était mon ami et avait accès permanent à mon bureau comme à mon domicile. Cette fois, je lui trouvai la mine soucieuse. « Mon capitaine, me dit-il, on se moque de toi comme de moi ! » — « Je ne m'en suis pas rendu compte. De quoi s'agit-il ? » — « Monsieur... appelons-le Dupont, veut acheter toutes les terres du douar des Beni Hassen, et même le douar et ses maisons ! » — « Es-tu bien sûr de ce que tu me dis ? Tu sais bien que personne ne peut acheter un village ! » — « C'est le cheikh lui-même qui m'a averti. Les gens sont inquiets et je crois qu'il faut que tu interviennes et que tu les rassures. »

J'envoyai mon adjoint, le lieutenant Demain, chez M. Dupont pour le prier de passer à mon bureau le lendemain dans la matinée. Il fut exact au rendez-vous et j'eus avec lui cette conversation étonnante : « Tout ce que vous a dit le caïd, mon capitaine, est exact. J'ai l'intention d'étendre mes plantations vers l'est en achetant le terrain de la boucle de l'Ouerrha qui enserre le douar des Beni Hassen. La terre d'alluvion y est d'excellente qualité et les agrumes y pousseront dans les meilleures conditions. » — « Mais vous savez, Monsieur, que les terrains dont il s'agit sont des terres collectives

appartenant à la tribu, ou des « biens habous » appartenant à la mosquée, et qu'ils sont, les uns et les autres, inaliénables... » — « Oui, je sais, mais j'achète tout, y compris le village et sa mosquée. » — « Avez-vous bien réfléchi à ce que vous me dites ? » — « Oui, évidemment. J'ai même pris quelques contacts avec certains notables, et je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de difficultés à surmonter. D'ailleurs, tout se paie, et je paie... » — « Mais que ferez-vous de tous ces gens que vous dépouillez aussi allègrement ? » — « Aucun problème. Ceux qui voudront partir avec le produit de la vente de leurs terres s'en iront ; les autres seront engagés sur la plantaion comme ouvriers agricoles. » — « C'est en effet parfait. Il ne reste qu'une difficulté, et je la crois insurmontable : je ne suis pas d'accord. »

J'essayais ensuite, mais en vain, de faire entendre raison à M. Dupont, excellent homme par ailleurs, quand ses intérêts n'étaient pas en jeu.

La conversation devint plus vive et mon interlocuteur crut trouver le mot de la fin en me disant : « Bien, mon capitaine. Je m'incline. Mais vous savez, j'ai tout le temps devant moi : les chefs de bureau passent ; seuls restent en place le caïd et les colons. Et tout s'achète : il suffit de trouver le prix. » — « Je ne sais pas si tout s'achète, mais ce que je sais, c'est que vous n'achèterez pas le douar des Beni Hassen. J'y veillerai personnellement avec le caïd et le cadi. Et mes successeurs, soyez-en certain, auront la même politique que moi sur ce point. »

Nous nous quittâmes sur ces mots, assez froidement.

Quelques jours plus tard, je me rendis avec le caïd Fichtali au douar des Beni Hassen, où la jemaâa nous attendait. Examinant ensemble les petits problèmes d'intérêt général qui les intéressaient, j'appris que les Beni Hassen souhaitaient la construction d'une seguia pour irriguer quelques lopins de terre où ils voulaient faire du maraîchage. Ils désiraient en outre une fontaine au milieu du douar et une autre dans la cour de la mosquée. Je leur promis de les aider à réaliser leurs désirs en débloquant les crédits nécessaires. Ce qui fut fait, mais je ne sais pas si M. Dupont a jamais su qu'il avait été, ce jour là, l'excellent avocat des Beni Hassen !

Plus tard, à Boumalne-du-Dadès, je devais me trouver confronté à un problème du même ordre.

Un... chercheur d'or, oui, un chercheur d'or — appelons-le M. Durand —, avait obtenu, je ne sais par quel moyen, un permis de recherche délivré par le B.R.P.M., le Bureau de recherche et de prospection minière à Rabat, s'étendant sur tout le versant nord de l'Amalou n'Mansour.

Et il avait trouvé de l'or, à Tiouit, à 4 ou 5 kilomètres au sud de l'actuel Tagdilt. Pas des quantités importantes, certes, mais les terrains aurifères contenaient les quelques grammes ou décigrammes d'or à la tonne qui rendaient l'opération intéressante pour le « gagne-petit » qu'était M. Durand.

Le chef du poste d'Iknioun, le capitaine Olivier, avait vérifié que tous les papiers étaient en règle et notre chercheur d'or commença les travaux de lavage des terrains de sa mine. Il y avait une source à Tiouit, que Durand capta dans un bassin, et il engagea de nombreux terrassiers, car il ne disposait d'aucun moyen mécanique. Les choses alors ne tardèrent pas à se gâter.

Je reçus un beau jour un coup de téléphone du capitaine Dorange (François), alors chef de l'Annexe de Tinerhir :

— Mon commandant, Asso ou Baselham désire vous voir...

— Oui, à quel sujet ?

— Il s'agit de la mine de Tiouit. Durand emploie de plus en plus d'ouvriers et il les paie selon son bon plaisir ; les gens couchent sur place, par terre, comme ils peuvent... C'est la pagaille !

— Dites à Asso qu'il peut venir quand il voudra : je ne m'absente pas de la semaine.

El Hadj Asso vint me voir dès le lendemain et m'exposa l'affaire. Durand, effective-

ment, embauchait beaucoup d'ouvriers, qu'il faisait travailler « à la tâche ». Puis il trouvait toujours que la tâche fixée n'avait pas été exécutée et en tirait argument pour payer des sommes dérisoires, ne correspondant en rien aux salaires proposés.

El Hadj Asso n'était pas content et me le dit sans mâcher ses mots. Comment Durand avait-il pu être autorisé à s'installer au Saghro sans qu'il soit consulté ? Etait-ce lui l'amghar oufella des Aït Atta ou quelque bureaucrate irresponsable du Maghzen à Rabat ? Asso savait que j'avais été, en février 1933, dans l'Aqqa n'Oulili, face à lui dans le Bou Gafer, et il avait confiance en moi. Il se calma quand je lui dis que je m'occuperais personnellement de cette affaire et que j'irais à Tiouit.

J'étais agacé, je l'avoue, par les allées et venues de ces civils qui obtenaient — par quel moyen ? — à Rabat l'autorisation de circuler en zone d'insécurité, négligeaient de se présenter aux autorités de contrôle, sauf pour demander de passer la nuit au « Dar Diaf » ou se faire inviter à déjeuner ou à dîner. Bref, je n'étais pas de bonne humeur lorsque je retrouvai Dorange et Olivier qui m'attendaient sur le « carreau » de la mine avec le sieur Durand.

Nous l'invitâmes à nous suivre dans la baraque qui lui servait de bureau, et là, je lui demandai de me montrer le contrôle nominatif de ces ouvriers et les dernières fiches de paie. Il ne possédait rien de tout cela. Je l'invitai alors très sèchement à se mettre en situation régulière et de faire viser ces documents par le chef de poste d'Iknioun, le capitaine Olivier. Il s'inclina, de mauvaise grâce.

Je l'attaquai ensuite sur le logement de ses ouvriers. Ces pauvres gens étaient contraints de s'abriter de la pluie et du vent en construisant de petites murettes en pierre sèche derrière un gros rocher en utilisant quelque vieille tôle ondulée en guise de toit. Je dis à Durand que cet état de choses était inadmissible et l'invitai à construire dans les plus brefs délais, au moins une salle commune, où ses ouvriers puissent se réunir, manger et dormir, s'ils en avaient envie. M. Durand eut alors l'audace de me répliquer avec insolence : « On voit bien, mon commandant, que vous ne connaissez pas ces gens comme je les connais ! A tout ce que je pourrais leur offrir, ils préféreront toujours leur « habitat traditionnel » ! Je lui fis observer que, dans le cas qui nous occupait, l'habitat traditionnel de ses ouvriers se limitait à bien peu de choses, pour ne pas dire à rien, et, cela, je ne l'admettais pas. Je lui signifiai durement que s'il ne s'exécutait pas, el Hadj Asso pourrait interdire, avec son accord, aux Aït Atta de venir travailler sur son chantier, en attendant que je lui fasse retirer son permis de recherche... « Je me plaindrai à Rabat. » — « A votre guise, mais n'oubliez pas que vous êtes ici en zone d'insécurité et que je peux, à tout moment, vous en faire expulser. »

Nos relations ne s'améliorèrent pas par la suite. Durand amorça mollement la construction de la baraque-réfectoire-dortoir, mais celle-ci, au moment de ma mutation à Marrakech était encore loin d'être achevée.

A peu près à la même époque, j'eus à m'occuper d'une autre affaire, dans laquelle la crédulité des ksouriens de la vallée du Dadès était exploitée par des chevaliers d'industrie sans scrupule.

Dans les années 1950, le bois d'ébénisterie, le bois de noyer, indispensable à l'industrie du meuble, vint à manquer en France. Par quel moyen, certains industriels découvrirent-ils que dans toutes les vallées de l'Atlas central existaient, en nombre considérable, des noyers peut-être centenaires, aux troncs énormes ? Je ne le sais pas. Mais le capitaine Farret à Boumalne, le capitaine Thépenier à M'semrir ne tardèrent pas à me rendre compte des agissements bizarres de quatre Européens, des Français, qui cherchaient à se porter acquéreurs des plus beaux noyers de la vallée, dont ils offraient, à qui voulait les écouter, des prix pharamineux, et pourtant dérisoires.

Une patrouille de moghaznis à cheval eut tôt fait de récupérer les quatre visiteurs, de les ramener — peut-être un peu vite — à Boumalne où je me les fis aussitôt présenter.

Après leur avoir dit mes regrets d'avoir dû employer ce moyen pour faire leur connaissance, alors qu'il eut été si simple de venir se présenter à moi lors de leur

arrivée dans le territoire dont j'avais la responsabilité, je leur demandais ce qu'ils cherchaient dans la vallée. Ils ne firent aucune difficulté pour me dire qu'ils cherchaient à acheter des noyers pour les revendre en France avec un bénéfice intéressant. Je fis vérifier au bureau du cercle que leurs titres de circulation étaient bien en règle et je leur déclarai que, puisqu'ils avaient obtenu de Rabat les autorisations nécessaires, ils étaient libres de poursuivre leur campagne d'achat.

Cependant je leur précisai que les choses devaient se faire au grand jour entre acheteurs et vendeurs, devant les tribunaux coutumiers des tribus intéressées, seuls habilités à dresser les actes de vente. Il fallait donc, en premier lieu, identifier les propriétaires vendeurs... ce qui était matériellement impossible, car ces arbres étaient, depuis des générations, dans l'indivision, et personne n'était plus capable d'indiquer qui étaient les descendants des propriétaires initiaux. J'expliquai au khalifa du pacha, Mohaddache ould el Hadj Faska, les dessous de l'affaire et le priai de la faire traîner en longueur. Et les choses n'allèrent pas plus loin.

C'est ainsi que les vénérables noyers de la haute vallée du Dadès furent sauvés, en 1954, d'une fin ignominieuse qui les eut transformé en bois de lit! Après 1955, l'indépendance proclamée, ce n'était plus mon affaire, et je ne sais pas si ces arbres magnifiques, dont certains étaient l'objet de la vénération... fétichiste de la population, offrent toujours leurs branches basses aux femmes qui viennent y attacher quelque bout de chiffon, quelque mèche de cheveux ou déposer au pied du tronc quelque bout de chandelle dans une vieille boîte de conserve, pour obtenir que soit exaucé quelque vœu secret. Je n'en suis pas sûr du tout et je ne connaîtrai jamais la réponse.

LE ROLE DES FEMMES

On ne peut évoquer l'œuvre pacifique des officiers des Affaires indigènes sans parler de leurs épouses. Malheureusement, parler de la «femme», même à mon âge, reste pour moi un exercice périlleux dans lequel je me sens toujours aussi mal à l'aise. Qu'on me pardonne donc, plutôt que de courir le risque de provoquer quelque discussion aigre-douce, de m'abriter... derrière les grands anciens!

L'un de me anciens patrons, formé à l'école du général d'Hauteville, me dit un jour que, à son avis, les officiers des A.I. devraient être notés en tenant compte de la personnalité des femmes qu'il avaient épousées... La soirée s'achevait et je pris congé après un dernier whisky, sans penser davantage à ce qui ne pouvait être qu'une boutade de la part d'un... célibataire endurci.

Mais maintenant, au soir de ma vie, je pense qu'il avait parfaitement raison. Je me reporte aux «Derniers conseils» si pertinents sous leur forme humoristique, distribués par le colonel Materne aux jeunes lieutenants sortant des A.I. Il y disait que le petit monde des officiers d'A.I. se divisait en deux catégories : les seigneurs, et les autres... qu'il appelait — *horresco referens*! — des notaires. Je n'ai jamais su ce que le colonel Materne avait au fond du cœur contre cette honorable corporation d'officiers ministériels. Il suffit de mettre au féminin le classement proposé, et l'on a la réponse : les seigneurs épousaient toujours — mais la règle souffre des exceptions, des «femmes de seigneurs», et les notaires se mariaient toujours — et la règle ne souffre pas d'exception — avec des «femmes de notaires».

(...)

Mais il faut bien aborder enfin le vif du sujet et évoquer les quelques silhouettes féminines restées dans ma mémoire depuis cinquante ans et plus! Je n'ai pas oublié, par exemple, les éclats de rire de la jeune «Angela», chantant à tue-tête à Imilchil en 1934 les airs de l'opérette à la mode, «le Pays du sourire». Elle passait, je crois, plus de temps à chanter qu'à taper à la machine les rares notes de service qui justifiaient son emploi de secrétaire particulière du capitaine. La guerre venue, elle s'engagea, et fit une campagne plus qu'honorable, qui lui permit, plus tard, de hanter les allées du pouvoir.

MARIE MERVINGT

Dans un ordre d'idées diamétralement opposé, mais combien plus modeste, je voudrais rappeler le souvenir de cette jeune femme, vivant seule aujourd'hui au milieu des ombres des années 1930, qui, titulaire du diplôme d'Etat d'infirmière, ouvrit tout naturellement un petit dispensaire à côté des bureaux de l'annexe où régnait son mari, quelque part dans le sud de Taroudant. Ou de cette autre, infirmière elle aussi, qui, dans les années 1940, n'hésitait pas à aller patauger dans la neige en hiver pour aller aider quelque femme berbère en mal d'enfant. Etait-ce à Arhbala? Etait-ce à Imilchil? Je ne me le rappelle plus : j'avais alors quitté la Tadla et j'étais chef de l'annexe de Tafrannt-de-l'Ouerrha, prenant ma place dans la liste des chefs de bureaux ouverts avant la guerre du Rif par le capitaine Carrère, le futur auteur de *Missionnires en burnous bleu*. Et puis, tout cela est si loin!...

Je n'ai pas oublié, non plus, le souvenir d'une femme étonnante, Marie Marvingt, qui avait obtenu, en 1934, l'autorisation de visiter la vallée de l'assif Melloul et le pays des Aït Hadiddou, récemment soumis. Elle avait même reçu l'appui du général de Loustal, commandant le territoire du Tadla — ce qui était plus que rare! Née en 1875, cette femme extraordinaire avait toujours mené une vie d'une activité débordante, longue suite d'exploits sportifs. Mais son plus beau titre de gloire était l'aviation. Elle fut la première femme à obtenir le brevet de pilote d'avion et fut la fondatrice de l'aviation sanitaire, dont elle se fit, dès 1910, la propagandiste à travers le monde.

Mais ce n'était pas l'aviation sanitaire qui la poussait à visiter les hautes vallées de l'Atlas central. Elle arrivait, je crois, de Tindouf, où elle avait été la première femme à pénétrer. Quand elle arriva à Imilchil, Zaïd ou Ahmed, ce coupeur de route, dont, hélas! les autorités marocaines ont fait un héros national, venait d'abattre dans une embuscade, le lieutenant Phelippon, adjoint au bureau d'Assoul, alors qu'il se rendait à Rich pour les besoins du service seul à bord de sa voiture, le 26 juin 1934. Goumiers, moghaznis, partisans, tout le monde fouillait la montagne, mais sans résultat. A Tassent, le lieutenant Fromentin venait de rejoindre son poste, dont j'assurais l'intérim du commandement, et j'étais nommé à Bou Ouezemou, que le lieutenant de la Paillonne venait de quitter pour joindre à Tunis la garde beylicale — où il devait se faire assassiner.

A Bou Ouazemou, le grand œuvre du moment était la construction du pont sur l'assif Melloul par la Légion pour pouvoir accéder à l'horrible maison à la française, construite au bord de la rivière entre des constructions berbères de type traditionnel.

On parlait aussi beaucoup d'une découverte que venait de faire le sergent-chef Ithier, commandant le poste de maghzen d'Agoudal, dans la haute vallée de la rivière, au pied du Tizi n'Tigheghouzine (le col des Petits-Chemins). Ithier était un garçon remarquable, vétéran de la compagnie saharienne du Ziz, ancien chef du poste de Tinifift entre l'Ougnat et le Saghro, il parlait le dialecte des Aït Hadiddou comme n'importe lequel d'entre eux, et passait plus de temps à cheval à parcourir le bled à la tête de ses moghaznis, qu'à la table de son bureau à lire des paperasses... dont je ne l'abreuvais pas!

Au cours d'une tournée sur la cîme maîtresse de la montagne, il avait été intrigué par une ouverture béante au pied de la falaise, ressemblant vaguement à une tente, une khaïma. Un moghazni originaire de la région s'avança vers lui et lui dit : « Chef, n'avance pas : nous sommes au pied de « akiam imserr Rebbi », la « Tente maudite par Dieu ». C'était plus qu'il en fallait pour piquer la curiosité de Ithier : « Halte! Pied à terre! Gardes chevaux! Six hommes avec moi! » Et voilà Ithier parti à la découverte. Il atteignit assez facilement l'entrée de la grotte et se fit raconter la légende par le cheikh Brahim qui l'accompagnait toujours dans ses tournées. Les stalagmites et les nombreuses concrétions accumulées au bord de la grotte représentaient une noce et les reliefs du repas. Le père du marié avait commis le sacrilège de porter la main sur le sein de la jeune épousée et la colère divine s'abattit tout aussitôt sur lui et le pétrifia

pour l'éternité, ainsi que toute la noce; le cheikh Brahim montrait avec complaisance le beau-père, la mariée, le marié, les gens de la noce, et le plat de couscous au milieu d'eux.

Mais Ithier était plus intrigué par la grotte elle-même que par la légende de la noce maudite. Pénétrant à l'intérieur, où il ne trouva nulle trace de présence humaine, récente ou non, il s'engouffra dans un boyau qui le mena dans une vaste salle... une cathédrale, me dit-il, dont le fond débouchait sur le vide. N'étant pas équipé pour poursuivre son exploration, il fit demi-tour et rentra à Agoudal où il me fit part de sa découverte.

Il fut convenu que nous continuerions l'exploration avec des moyens plus adaptés, lampes à acétylène, échelles, cordes, pioches, etc. La semaine suivante, tout le matériel était à pied d'œuvre et nous explorâmes la grotte plus à fond, sans oser, toutefois, risquer de nous lancer dans le dédale des galeries qui partaient du pied de la falaise au fond de la grotte. Nous étions cependant intrigués par un bruit d'eau, comme s'il y avait quelque part une rivière souterraine. J'aurais bien voulu savoir d'où venait et où allait cette eau : versant saharien ou versant atlantique? Nous étions presque sur la ligne de partage des eaux... Nous avons parcouru 200 mètres, 300 mètres, peut-être 500... Mais j'ai estimé que le risque était trop grand : personne ne savait que nous étions dans la grotte et je ne sais ce qui serait arrivé si nous nous étions égarés... Sur le chemin du retour, nous avons admiré quelques belles draperies de pierre, quelques phonolythes, des tuyaux d'orgue, l'inévitable « Vierge à l'Enfant », mais aucune trace de vie humaine. Par contre, dans le fond de la grande salle d'entrée de la grotte, les chauves-souris formaient de véritables grappes accrochées aux parois, tandis que, à l'entrée de la grotte elle-même, c'était le paradis des pigeons ramiers.

Invités à dîner à Imilchil à l'occasion du passage de Marie Mervingt, j'eus l'occasion de raconter la découverte de Ithier et notre première et prudente exploration de l'« Akhiam imserr Rebbi ». Je sentis aussitôt que notre invitée était prodigieusement intéressée par mon propos et, avant que le dîner ne prit fin, elle avait obtenu du capitaine Denat l'autorisation d'être la première femme européenne à visiter la fameuse grotte. Mais un problème vestimentaire se posait qu'il fallait résoudre : Marie Marvingt était habillée de vêtements féminins vraiment mal adaptés aux exercices divers et variés qui attendaient notre spéléologue néophyte! J'étais, à cette époque, relativement mince et je proposai à Marie Marvingt de lui prêter l'une de mes culottes de cheval, ce qu'elle accepta d'enthousiasme. Nous partîmes donc, le surlendemain, dans la voiture du bureau jusqu'à Bou Ouzemou où je fis à l'exploratrice les honneurs de l'horrible maison, puis la laissai s'habiller à sa convenance avec mes vêtements. Elle ressortit de ma chambre habillée de pied en cap à la mode masculine et prête à affronter le parcours à cheval à partir d'Agoudal, l'escalade vers l'entrée de la grotte, puis... l'aventure dans les entrailles de l'Atlas.

Je voulus, à Agoudal, lui offrir mon cheval pour la faire bénéficier du confort d'une selle anglaise, mais elle ne voulut rien entendre et se hissa, tant bien que mal, sur un cheval de moghazni, me disant en riant que, au moins, là, elle se sentait coincée dans la selle et que, par conséquent, elle risquait moins de tomber.

Après deux heures de route, nous arrivâmes au pied de la grotte. Sans prendre un instant de repos, Marie Marvingt s'y précipita pour admirer la noce pétrifiée et le repas inachevé, couscous et tadjine... Elle admira la beauté de la poésie de la légende, qui s'adaptait si bien à l'harmonie des concrétions puis elle voulut descendre dans la grotte... Plus loin, toujours plus loin... telle paraissait être la devise qu'elle s'était forgée... J'accédai à son désir, la prévenant toutefois que nous n'irions pas plus loin que ce que Ithier et moi avions déjà reconnu. Elle descendit la corde lisse, puis l'échelle et atteignit le sol sans difficulté. Les moghaznis d'escorte se montrèrent satisfaits de n'avoir qu'à attendre paisiblement notre retour sans avoir à nous suivre sous terre, ce qu'ils n'appréciaient pas du tout...

Jamais je n'oublierai cette promenade sous terre, à l'aveuglette car, bien évidemment, la grotte n'était pas balisée comme celle de Lascaux ou le gouffre de Padirac, ni

Mais Ithier était plus intrigué par la grotte elle-même que par la légende de la noce maudite. Pénétrant à l'intérieur, où il ne trouva nulle trace de présence humaine, récente ou non, il s'engouffra dans un boyau qui le mena dans une vaste salle... une cathédrale, me dit-il, dont le fond débouchait sur le vide. N'étant pas équipé pour poursuivre son exploration, il fit demi-tour et rentra à Agoudal où il me fit part de sa découverte.

Il fut convenu que nous continuerions l'exploration avec des moyens plus adaptés, lampes à acétylène, échelles, cordes, pioches, etc. La semaine suivante, tout le matériel était à pied d'œuvre et nous explorâmes la grotte plus à fond, sans oser, toutefois, risquer de nous lancer dans le dédale des galeries qui partaient du pied de la falaise au fond de la grotte. Nous étions cependant intrigués par un bruit d'eau, comme s'il y avait quelque part une rivière souterraine. J'aurais bien voulu savoir d'où venait et où allait cette eau : versant saharien ou versant atlantique? Nous étions presque sur la ligne de partage des eaux... Nous avons parcouru 200 mètres, 300 mètres, peut-être 500... Mais j'ai estimé que le risque était trop grand : personne ne savait que nous étions dans la grotte et je ne sais ce qui serait arrivé si nous nous étions égarés... Sur le chemin du retour, nous avons admiré quelques belles draperies de pierre, quelques phonolythes, des tuyaux d'orgue, l'inévitable « Vierge à l'Enfant », mais aucune trace de vie humaine. Par contre, dans le fond de la grande salle d'entrée de la grotte, les chauves-souris formaient de véritables grappes accrochées aux parois, tandis que, à l'entrée de la grotte elle-même, c'était le paradis des pigeons ramiers.

Invités à dîner à Imilchil à l'occasion du passage de Marie Mervingt, j'eus l'occasion de raconter la découverte de Ithier et notre première et prudente exploration de l'« Akhiam imserr Rebbi ». Je sentis aussitôt que notre invitée était prodigieusement intéressée par mon propos et, avant que le dîner ne prit fin, elle avait obtenu du capitaine Denat l'autorisation d'être la première femme européenne à visiter la fameuse grotte. Mais un problème vestimentaire se posait qu'il fallait résoudre : Marie Marvingt était habillée de vêtements féminins vraiment mal adaptés aux exercices divers et variés qui attendaient notre spéléologue néophyte! J'étais, à cette époque, relativement mince et je proposai à Marie Marvingt de lui prêter l'une de mes culottes de cheval, ce qu'elle accepta d'enthousiasme. Nous partîmes donc, le surlendemain, dans la voiture du bureau jusqu'à Bou Ouzemou où je fis à l'exploratrice les honneurs de l'horrible maison, puis la laissai s'habiller à sa convenance avec mes vêtements. Elle ressortit de ma chambre habillée de pied en cap à la mode masculine et prête à affronter le parcours à cheval à partir d'Agoudal, l'escalade vers l'entrée de la grotte, puis... l'aventure dans les entrailles de l'Atlas.

Je voulus, à Agoudal, lui offrir mon cheval pour la faire bénéficier du confort d'une selle anglaise, mais elle ne voulut rien entendre et se hissa, tant bien que mal, sur un cheval de moghazni, me disant en riant que, au moins, là, elle se sentait coincée dans la selle et que, par conséquent, elle risquait moins de tomber.

Après deux heures de route, nous arrivâmes au pied de la grotte. Sans prendre un instant de repos, Marie Marvingt s'y précipita pour admirer la noce pétrifiée et le repas inachevé, couscous et tadjine... Elle admira la beauté de la poésie de la légende, qui s'adaptait si bien à l'harmonie des concrétions puis elle voulut descendre dans la grotte... Plus loin, toujours plus loin... telle paraissait être la devise qu'elle s'était forgée... J'accédai à son désir, la prévenant toutefois que nous n'irions pas plus loin que ce que Ithier et moi avions déjà reconnu. Elle descendit la corde lisse, puis l'échelle et atteignit le sol sans difficulté. Les moghaznis d'escorte se montrèrent satisfaits de n'avoir qu'à attendre paisiblement notre retour sans avoir à nous suivre sous terre, ce qu'ils n'appréciaient pas du tout...

Jamais je n'oublierai cette promenade sous terre, à l'aveuglette car, bien évidemment, la grotte n'était pas balisée comme celle de Lascaux ou le gouffre de Padirac, ni le spectacle de Marie Marvingt crapahutant comme nous, passant à plat ventre ou à quatre pattes sous les chatières pour suivre l'itinéraire que nous connaissions. Enfin, nous arrivâmes au bout de notre expédition : il y avait plus d'une heure que nous

étions dans les entrailles de l'Atlas et je décidai de rentrer, malgré le désir de Marie Marvingt d'aller plus loin pour voir d'où provenait ce bruit d'eau courante qui paraissait nous appeler... Peut-être les spéléologues marocains ont-ils réussi à percer le mystère, si toutefois ils s'y sont intéressés...

Nous rejoignîmes la lumière et l'air libre, puis nos chevaux, et enfin, Agoudal, où Ithier avait fait préparer un « en-cas » auquel nous fîmes honneur, tout en devisant sur notre promenade souterraine. Une chose nous paraissait certaine : cette grotte n'avait jamais été utilisée comme abri par des hommes. On ne voyait nulle part aucune trace de présence humaine, pas de trace de feu, pas de trace de chasse aux animaux sauvages, pas d'os, rien... Indiscutablement cette grotte était restée dans l'état où elle s'était créée... Mais quand ? Et nous étions les premiers, à n'en pas douter, à y pénétrer. Ce dont nous n'étions pas peu fiers !

SÉJOUR A OU TERBAT

Chacun rentra chez soi et la vie reprit son cours normal. Fin mai, je fus désigné pour assurer l'intérim du commandement du poste d'Ou Terbat et du 31e goum, après le départ du titulaire, le lieutenant Lavène, grand ami du capitaine Massiet du Biest, et avant l'arrivée de mon successeur, le lieutenant Majeno.

Ou Terbat représente un monde différent de celui de l'assif Mellal. Le poste est situé dans la haute vallée de l'assif Issellatene, qui n'est autre que le haut Ziz, et coule d'ouest en est. Il contrôle les Aït Hadiddou dits de l'Issellatene, qui sont les frères de ceux de l'assif Melloul et de ceux du Haut Imdghas.

Quand je pris mon commandement, le lieutenant Fromentin, mon successeur à Tassent, venait d'être assassiné, le 1er juin, par Saïd ou Ahmed et deux complices, alors qu'il se rendait pour le service, de Tassent à Imilchil et traversait le plateau des lacs à bord de sa voiture personnelle. La tactique employée par le bandit était la même que celle de l'année précédente pour le lieutenant Phelippon : quelques pierres sur la piste, la voiture s'arrête, l'officier descend pour dégager l'obstacle, une salve, il est abattu et sa voiture est incendiée après avoir été pillée. De nouveau, goumiers, moghaznis, partisans, fouillèrent la région, mais sans résultat. Je me rappelle être resté quarante-huit heures ou presque en selle, à la tête des deux pelotons du 31e goum et du maghzen à cheval du poste, au cours d'une tournée qui nous conduisit jusqu'à Anefgou et au Tazigznout... pendant que Saïd ou Ahmed savourait sa victoire dans une famille Aït Hadiddou des Aït Taddert, à proximité d'Ou Terbat !

Mon séjour à Ou Terbat fut aussi marqué par l'ouverture de la piste automobile reliant le poste à Amougueur, premier poste en aval dans la vallée. Il dépendait du cercle de Rich et était commandé par mon ancien de Saint-Cyr et ami, le lieutenant Poublan. La nature du terrain facilitait notre tâche : il suffisait de déblayer le rebord de la falaise, dernière marche du monstrueux escalier de roches schisteuses qu'était à cet endroit le socle du massif de l'Aberdouz, pour obtenir une piste que l'on pouvait, à la rigueur, qualifier d'autocyclable ! Elle existe toujours, comme celle qui relie Boumalne à Zagora à travers le Saghro. Elle porte le matricule 3445, mais est classée comme étant de parcours difficile et dangereux, ce qui ne saurait me surprendre !

Et le temps passait... Et Saïd ou Ahmed courait toujours. Un commandement unique avait été créé pour tenter de le capturer. Il avait été confié au capitaine Henry, chef du bureau d'Assoul, et couvrait le territoire des trois bureaux d'Aznoul, d'Imilchil et de Tinerhir. La plupart des officiers avaient été mutés : l'assassinat du lieutenant Fromentin avait provoqué le départ du capitaine Denat, remplacé par le capitaine d'Arcimoles ; à Arhbala, le capitaine Massiet du Biest avait été remplacé par le capitaine Bourdelles, et moi-même j'attendais mon affectation au cours des A.I. à Rabat.

Elle me fut notifiée au début de septembre. Les derniers jours que je passai à Ou Terbat furent tristes. J'étais partagé entre la joie de faire bientôt partie de ce service

des Affaires indigènes que j'admirais tant, et la mélancolie de quitter cette région de l'assif Melloul, où, pour la première fois, j'avais exercé des responsabilités de poste et de commandement de goum. Je dois à la vérité de dire que la tristesse l'emportait sur la joie.

Octobre 1935... Cela faisait quatre ans déjà que j'avais l'honneur d'être officier au Maroc et d'y avoir fait campagne. J'avais, même, deux citations!... Mon affectation au cours des A.I., mon retour dans une école, dans une ville, marquait la fin du premier chapitre de ma carrière. Maintenant qu'il appartient depuis tant d'années à mon passé, puis-je dire que ce fut le plus beau? Parce que le plus pur. Il fut marqué par un engagement total, dans une foi absolue.

CONCLUSION

J'ai dit, en commençant ce récit, pourquoi j'évoquais ces souvenirs poussiéreux : j'étais choqué d'être incorporé contre mon gré dans ce « Rhezou el Isti'Amari » par ce journaliste marocain anonyme et fielleux. J'espère que les quelques souvenirs de ma carrière dans le bled qui sont racontés à ma mémoire suffiront à démontrer que nous étions peut-être des colonialistes, certainement, même, mais d'une espèce assez particulière! Quant à la qualification de « pillards », je dois avouer que, lorsque j'ai quitté définitivement le Maroc, en 1957, je vivais de ma solde, comme au moment de mon arrivée en 1931 mais je m'étais enrichi de la connaissance des gens et des choses de l'islam marocain. Me le reprochera-t-on à crime?

Je voudrais enfin que nos jeunes amis marocains, ceux qui ont l'âge de nos petits-enfants, réfléchissent à une chose. Nous, les Français, nous avons beaucoup fait la guerre, avec leurs grands-parents. Nous avons, avec eux, libéré notre pays. Puis nous les avons emmenés en Indochine et ils ne savaient même pas où se trouvait ce « bled chinois ». Mais ils nous ont suivis et je suis l'un de ceux-là. La guerre, là-bas, était très dure, dans un pays impossible, tellement différent du Maroc. De plus, nos goumiers étaient soumis à la propagande constante du Viet-Minh, qui les invitait à imiter les révolutionnaires communistes et à liquider leurs cadres français, une cinquantaine d'officiers et de sous-officiers pour sept cent cinquante Marocains... et la Chine accueillante était là, tout près... Rien ne s'est jamais passé. Au contraire, chaque fois que, imitant le colonel Justinard avec ses « objets du culte », je buvais une tasse de thé avec les goumiers de l'un ou l'autre des goums du tabor, la même phrase revenait, toujours : « C'est toi qui nous a emmenés dans ce pays de cochons, tu dois nous ramener au Maroc, chez nous. » Et, ma foi, c'est ce que j'ai fait.

Ce « Rhezou el Isti'Amari » était donc d'une essence bien spéciale et il est évident que notre journaliste n'y aurait pas eu sa place.

Il est bon que, dans ce bulletin de la Koumia, qui est le bulletin de liaison des anciens du service et des goums, nous gardions la tête haute et la fierté d'avoir fait ce que nous avons fait.

Je suis heureux, pour ma part, de terminer sur cette évocation d'œuvres pacifiques, ma participation à l'animation de ce bulletin. Je crois qu'il est sage de savoir s'arrêter à temps, avant, en tout cas, que de bons petits camarades vous fassent comprendre que le temps fait son œuvre! J'emprunterai ma dernière conclusion, non pas à quelque poète persan, arabe ou chinois, mais à ce bon Jean Sablon qui chantait, dans les années 1930 : « Je tire ma révérence, et m'en vais sans retour. » Qu'il me pardonne d'avoir quelque peu modifié le second vers...

Noël 1986.

Jean SAULAY.

A propos des « Combats du Saghro »

Dans la présentation du livre de Jacques Gérardin sur *les Combats du Saghro*, il est fait allusion à la réunion à Boumalne-du-Dadès — et non Boulemane, qui se trouve au nord de l'Atlas, dans la région de Meknès —, des officiers du groupe mobile de Marrakech. Au cours de cette réunion, le général Catroux, commandant la région et le groupe mobile, aurait présenté la campagne du Saghro qui allait s'ouvrir, comme une simple « promenade militaire ».

Les événements devaient lui apporter un sanglant démenti.

A la même époque, le général Giraud, commandant la région et le groupe mobile des Confins algéro-marocains, réunit lui aussi ses officiers, à Tinjdad dans le Ferkla, et leur parla de la campagne contre les Aït Atta. Jeune sous-lieutenant, « frais émoulu » de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, j'assistais à cette réunion et j'ai gardé le souvenir très net de ce que nous déclara le général Giraud. « Les opérations des deux groupes mobiles seront exécutées sous les ordres du général Catroux, puisque nous allons opérer sur le territoire de la région de Marrakech. La manœuvre est conçue sur le principe suivant : les partisans, les maghzens et les goums du groupe mobile de Marrakech, soutenus par des éléments du 4e étranger, du 2e R.S.M. et du 2e R.T.M., submergeront les guerriers Aït Atta et les refouleront sur une ligne de postes fixes, mis en place par nous, où ils seront neutralisés... En somme, le groupe mobile de Marrakech sera le marteau et nous serons l'enclume. Mais, personnellement, j'ai bien peur que les choses ne se passent pas ainsi. Les Aït Atta ont toujours battu les mehalla envoyées contre eux par les sultans, et c'est sous-estimer leur valeur que de croire qu'ils pourraient être submergés par les supplétifs du groupe mobile de Marrakech. Il n'est pas impossible que les éléments du problème soient inversés, et qu'il revienne au groupe mobile des Confins de prendre le combat à son compte, avec mission de repousser les Aït Atta sur des positions fixes tenues par le groupe mobile de Marrakech. De toute façon, l'affaire sera très chaude.

Elle le fut en effet, notamment pendant la journée du 28 février au-delà de ce que l'on avait imaginé...

J'ai toujours en mémoire le spectacle des corps de nos camarades tués, officiers, sous-officiers, allongés côte à côte sur un petit espace dénudé — il n'y en avait guère ! — gardés par une section de légionnaires en armes, baïonnette au canon, et du départ du convoi funèbre, par mulets-litières et mulets-cacolets vers la base d'Alnif. Les légionnaires rendaient les honneurs, en même temps q'un petit groupe d'officiers, dont j'étais, saluaient figés au garde-à-vous.

C'était le 1er mars 1933, il y a plus de cinquante-cinq ans.

Meylan, avril 1989.

Jean SAULAY.

Incident de frontière

par le docteur Henri DUPUCH

C'était en 1944. J'étais alors médecin-chef de la place de Rhafsaï, dans le Moyen-Ouerrha. Il s'agit d'un de ces incidents assez pittoresques, qui peuvent survenir dans les zones frontalières, et nous étions en bordure du Maroc espagnol.

Cette affaire fit alors grand bruit; on en parla jusqu'à la résidence, et elle figura à la « une » des journaux madrilènes.

Un jour, en descendant à l'hôpital indigène, je vis devant le bureau des A.I. le colonel, chef de cercle, en conversation animée avec le commandant, chef du bureau.

« Ah ! Cette fois-ci il nous a fait un tour de c... ! C'est inouï de prendre des initiatives pareilles sans en référer à ses supérieurs ! » clamait le colonel.

Que s'était-il passé ?

Un jeune officier, le capitaine D..., qui commandait un goum près de la frontière, avait lancé la nuit précédente un commando en zone espagnole pour récupérer deux déserteurs.

L'effet de surprise avait été total. Les maisons où se trouvaient les deux transfuges, qui avaient été parfaitement repérées, avaient été investies, sans coup férir. Ils avaient été kidnappés, en souplesse, et ramenés à leur unité.

Personne ne s'était aperçu de rien. Malheureusement, en arrivant au voisinage de la zone française, les goumiers s'étaient mis à tirailler pour manifester leur allégresse. tous les douars voisins avaient été réveillés. L'interventor (l'officier des Affaires indigènes espagnol), le señor Pignatelli, avait été réveillé en sursaut et était accouru en toute hâte.

Les Français envahissaient-ils la zone espagnole ?

Les coups de téléphone s'étaient succédé toute la nuit.

Le chef de cabinet du résident général, à Rabat, avait passé une nuit blanche.

Le lendemain, un quotidien madrilène avait relaté l'affaire avec de nombreux détails, la plupart imaginaires, en amplifiant l'incident au maximum. S'agissait-il d'une mission de reconnaissance préludant à une invasion de la péninsule ibérique par les Américains, guidés par les Français ? Ce raid irréfléchi pouvait être lourd de conséquences. Le général Franco pouvait fort bien entrer en guerre aux côtés des nazis, comme l'avait déjà fait le Duce. On savait que dès septembre 1940 l'amiral Raeder avait présenté au Führer un plan prévoyant l'envoi d'un groupe d'armées, commandé par la maréchal von Runstedt, en vue de traverser l'Espagne, de prendre Gibraltar et de s'installer sur les rives sud de la Méditerranée. S'endormant dans les délices de Capoue, Hitler avait temporisé. Mais il était encore temps pour lui de lancer ses Panzer jusqu'en Afrique du Nord.

Cet incident minime, s'il était judicieusement exploité par son entourage, pouvait le réveiller et l'amener à modifier sa stratégie dans un sens défavorable pour notre camp. L'exaspération du colonel était donc parfaitement justifiée.

Quelques jours après, le cheikh du douar espagnol où les déserteurs avaient été enlevés, se présenta à Rhafsaï, furieux, menaçant de « faire un malheur ». C'était un

grand escogriffe barbu, au nez cassé et aux yeux fulgurants dans un visage au teint bistre. Il caracolait sur un magnifique pur-sang, et brandissait son moukkala en proférant des imprécations. Il portait une poire à poudre et un poignard au manche en argent, retenu par une cordelière rouge.

Quatre gardes du corps à cheval le suivaient, armés de mousquetons. Il savait qu'il jouait sur le velours, car personne n'avait intérêt à envenimer les choses. En temps normal jamais il n'aurait pas osé franchir la frontière, en pareil équipage. Ce geste allait affermir sa réputation d'homme fort, et peut-être même l'auréoler d'un début de légende. Il entra chez le chef du bureau du cercle comme en territoire conquis. A sa sortie, revirement total : il courbait l'échine, sauta à cheval et repartit au grand trot, sans demander son reste.

Que s'était-il passé ?

Le soir, à l'heure de l'apéritif, le commandant donna l'explication de ce changement brutal d'attitude.

— Je savais que le bonhomme n'était pas blanc comme neige — dit-il — mais n'avais encore rien de bien précis. Mon enquête à son sujet n'en est qu'à son début, mais j'ai fait un coup de bluff : j'ai pris le premier dossier venu sur mon bureau et lui ai dit qu'il contenait tous les renseignements suffisants pour le mettre au trou s'il voulait faire le malin. Au moindre geste de sa part, je le transmettrais aux autorités espagnoles. Les renseignements le concernant avaient trait — disais-je — à divers trafics : contrebande, trafic d'armes, de haschich, espionnage, malversations, proxénétisme, etc. J'avoue que j'ai mis le paquet. Il a dû se reconnaître dans ce que j'avançais, car j'ai vu son visage brunâtre prendre une couleur de cendre... Il s'est littéralement liquéfié, est devenu doux comme un mouton, et m'a quitté avec de grands salamaleks...

— Tout cela est bien joli — dit le colonel — mais où en êtes-vous avec les autorités espagnoles ?

— Tout est arrangé — répondit le commandant — J'ai rendez-vous demain avec l'Interventor. Nous sommes convenu par téléphone des termes d'un protocole d'accord et d'un rectificatif pour la presse espagnole...

— Ah !... Je vois ça comme si j'y étais — ironisa le colonel —. Il vous offrira une grande diffa, puis vous irez voir les danseuses de Flamenco en fumant des cigares longs comme ça, devant une bouteille d'anis Machaquito ou de Pedro Domecq... Et notre fameux capitaine D... ?

— Je lui ai déjà passé un savon. Il a cru bien faire... Mais, au fond, il n'y a pas lieu d'être mécontent de son coup d'éclat...

— Non... Mais... Vous déraillez, vous aussi ?...

— Je m'explique : cette frontière de l'Ouerrha est plus symbolique que réelle. N'importe qui peut la franchir... Mais, maintenant, tout change. Nos hommes savent que s'ils désertent, nous irons les épingler de l'autre côté... Ce coup d'éclat a renforcé leur esprit de discipline, et rehaussé par la même occasion le prestige de leurs officiers...

— Ah ! Vous en avez de bonnes ! vous êtes le diable en personne !

Le colonel s'avouait vaincu par l'argumentation du commandant, mais se sentait quelque peu vexé d'être obligé de se rendre à ses raisons.

Il vida son verre et se leva.

ARTICLES DIVERS

Une opinion du roi Hassan II sur les officiers des Affaires indigènes et les contrtôleurs civils

Dans un entretien avec Jean Daniel au *Nouvel Observateur,*, le roi Hassan II, après avoir invoqué les critiques émises au sujet de la construction de la grande mosquée de Casablanca, a porté le jugement suivant :

C'est là qu'intervient une sorte de nostalgie. Oui, je vais encore vous surprendre, j'en arrive, dans ces moments-là, tenez-vous bien, à regretter ces contrôleurs civils et ces officiers des Affaires indigènes qui, sous le régime honni de la colonisation, n'en avaient pas moins une connaissance intime de l'âme marocaine et de l'islamisme qui l'irrigue. Ce n'est pas de leur côté qu'on aurait trouvé des hommes pour sous-estimer la dimension spirituelle et collective d'un élan qui, ailleurs, a débouché sur la construction de vos cathédrales. Le Prophète dit que quiconque construira une mosquée, Dieu lui construira l'équivalent dans le paradis. Nous aurions pu la construire avec l'argent de l'Etat. J'ai voulu que ce soit l'affaire de tous les Marocains. Je pense qu'il est inutile d'épiloguer là-dessus car cet aspect religieux et mystique, on le comprend ou on ne le comprend pas.

A la demande du conseil d'administration, notre président, le général Feaugas, a adressé la lettre suivante a Sa Majesté Moulay El Hassan II.

Paris, le 24 février 1989.

Sire,

Répondant au souhait exprimé à l'unanimité par les membres de notre conseil d'administration et de celui de l'Association de nos descendants, j'ai l'honneur de demander à Votre Majesté de bien vouloir accepter l'expression de notre gratitude pour les termes dans lesquels Elle a évoqué le souvenir des officiers des Affaires indigènes dans l'interview qu'Elle a récemment accordé à M. Jean Daniel.

Je demande à Votre Majesté de bien vouloir trouver ici l'assurance de notre profond attachement au maintien de l'amitié franco-marocaine et l'expression de notre très haute considération.

Général André FEAUGAS,
président de la Koumia.

Jean Besancenot : « l'ingénieur des images »

Patricia BOYER de LATOUR

Jean Besancenot a été à sa manière l'un des aventuriers de ce siècle. Au début des années trente il part seul au Maroc, pour une expédition qui s'annonce hasardeuse et compliquée, sans mission officielle, sans encouragement et sans moyens financiers, avec la volonté de réaliser un travail d'ethnographe sur les divers costumes inconnus de ce pays qu'il décide de parcourir en tous sens. Risquait-il sa vie ? Sans doute pas. Encore qu'aller en exploration à l'intérieur de certaines grandes tribus du Haut-Atlas à peine « soumises » à l'influence du sultan et de l'armée française n'était pas toujours sans danger. Et réussir à se faire admettre dans une société hostile à toute représentation de la personne, approcher puis convaincre les femmes des tribus berbères de poser pour lui en costumes d'apparat, percer enfin les secrets de ces citadines jalousement gardées à l'intérieur des ryads ombragés de la médina, tenait de l'inconcevable.

Quand Jean Besancenot arrive au Maroc pour la première fois en 1934, il a trente-deux ans, de l'ambition, beaucoup d'inconscience et tout à prouver encore.

Cela ne veut pas dire pourtant qu'il a été un garçon précoce. A quinze ans, au temps où la guerre s'enlise encore dans les tranchées, il est reçu, à la surprise de ses parents enseignants, au concours de l'Ecole nationale des Arts décoratifs. La paix revient, mais un monde qui se croyait invulnérable est mort ; un autre commence où tout s'accélère dans ces années qu'on a dites « Folles ». Elles s'accordent justement bien à la fièvre de vivre de ce grand jeune homme au charme dégingandé, plus entreprenant, plus inventif et plus exigeant que la majorité de ses camarades à peine plus âgés, souvent meurtris par la guerre et qui n'ont plus le cœur à rien. Il est, lui, épris de vitesse et d'efficacité. Il veut tout essayer, tout voir et tout comprendre. A vingt ans à peine, il est à la tête d'une entreprise de tissage et déjà cela ne lui suffit plus, car il n'a ni le goût de l'argent ni celui du pouvoir et il cherche encore sa voie dans ces années-là. Mais surtout il ne trouve pas tout l'emploi de son énergie. Alors il flâne dans le quartier de Montparnasse où il habite, à la recherche d'un peintre qui serait un de ces guides qui le prendrait en considération et dont il pourrait se croire le fils spirituel. Mais les maîtres sont morts ou inattentifs et Jean Besancenot se sent livré à lui-même, isolé de tous : « j'aurais pu devenir un garçon sans réussite » se souvient-il aujourd'hui.

C'est pourtant à ce moment-là qu'il commence à être remarqué dans les milieux du théâtre où il réalise des maquettes de costumes et au nouveau musée de l'Homme pour lequel il ramène de ses voyages en Europe une étude graphique sur les costumes régionaux traditionnels. C'est là qu'il rencontre celui qui scelle son destin : un de ces médecins militaires à l'esprit occupé de voyages lointains et de rêves de départ, comme il en existait alors, et qui lui parle du Maroc, cette terre encore mal connue à l'époque et dangereuse, fascinante. Tout cela lui plait bien, car lui aussi ne souhaite que partir, ailleurs et loin, très loin. Plus loin même, puisque c'est d'abord l'Orient du Haut-Tonkin et du Laos, dont il a vu quelques dessins de costumes, qui l'attire. Le Maroc, pense-t-il alors, sera un tremplin pour ses recherches. La Seconde Guerre mondiale l'empêchera de connaître l'Orient. C'est le regret d'une vie.

Mais pour l'heure, il est jeune, insolent et magnifique. Il a lu Loti, Dunoyer de Segonzac, Foucauld et il sait qu'il tient son sujet. « J'y croyais » se souvient-il. Il était bien le seul ! Prêt à tout risquer pour atteindre ce but qu'il s'est fixé, il vit au jour le jour, partant sur les pistes et le plus souvent sur des sentiers perdus de monbtagne, sans savoir jamais ce qui l'attend à l'étape. « Rien ne s'est passé de la même façon, suivant que j'étais ou non admis et compris par ceux qui pouvaient m'aider ». Contraint donc de se débrouiller avec les moyens du bord, vivant d'aquarelles qu'il vend pour vivre ou

pour remercier ses hôtes, Jean Besancenot modifie le cours de « ces voyages bizarres d'homme riche qui aurait eu le temps et les moyens de se promener » et qu'il n'était pourtant pas, au gré de ses découvertes et des amitiés qui se nouent. Evitant le milieu colonial qu'en général il n'aime guère ou les militaires « pur-sang » qui ne cherchent encore qu'« à faire le coup de feu », il choisit son clan. C'est celui de ses amis marocains, interprètes et médiateurs auprès des chefs berbères ou des solides matronnes de Fès officiant dans les mariages bourgeois qui lui révèlent les arcanes de la cérémonie fassie, à laquelle n'assistent même pas les hommes de la famille. C'est aussi le clan de ceux des officiers des Affaires indigènes, souvent presque de son âge, qui respectent « à la manière des chevaliers du Moyen Age » les tribus berbères contre lesquelles ils se sont battus il n'y a pas si longtemps, ou ceux des contrôleurs civils que la civilisation marocaine attire.

Mais la partie n'est jamais gagnée d'avance. « Il fallait prendre des verres de thé en grand nombre avec les hommes influents des tribus, s'expliquer longtemps, revenir plusieurs fois. J'avais l'impression d'arracher péniblement les documents qui m'étaient nécessaires. On s'acclimatait peu à peu et je pouvais enfin espérer. Il fallait beaucoup de patience, de tact et de discrétion. Les femmes ne venaient pas toujours, ou alors dans un concert de lamentations pathétiques. J'approchais souvent du découragement. » Le charme du dessinateur qui montrait ses cartons finissait tout de même par opérer. Celui de l'homme aussi, respectueux des êtres et... beau, avec cette élégance racée qui le désignait auprès de ces femmes souvent ravissantes, ombrageuses et fières, comme « un fils de chef ». Elles l'ont appelé « l'ingénieur des images » et c'est curieusement en effet la plus juste définition de son travail.

Ce qui paraissait impossible, Jean Besancenot l'a réalisé il y a cinquante-cinq ans, par son courage et sa ténacité, l'acuité de son intelligence et son goût pour la beauté. Aujourd'hui son livre sur *les Costumes du Maroc* (salué en 1939 par Lévy-Bruhl, Marcel Mauss et Paul Rivet) est enfin réédité aux éditions Edi-Sud. C'est un ouvrage éblouissant qui allie, à travers les soixante planches sélectionnées par l'auteur, la rigoureuse précision du documentaire à la magie évocatrice de l'artiste. On peut aussi découvrir à l'institut du monde arabe quelques-unes des plus belles photographies de Jean Besancenot. C'est l'occasion de mesurer la distance entre les clichés vulgaires d'un exotisme de pacotille qui triomphait à l'époque, et la somptueuse approche de ces femmes hiératiques ou souriantes, à travers laquelle se révèlent, à qui sait voir, la grâce d'un être singulier comme le secret d'une civilisation. Jean Besancenot a passé sa vie à en déchiffrer les signes et le mystère.

Le goumier vu par Edmonde Charles-Roux dans *Elle, Adrienne*

Puis débarquèrent des hommes couleur d'écorce.

C'étaient des Marocains.

Leurs robes épaisses descendaient à mi-mollet et parfois leur couvraient la cheville. Elles avaient le pouvoir de les rendre invisibles. Le tissu, d'effet prodigieux, faisait qu'aussitôt dans une forêt, ces hommes se confondaient avec elle, devenaient fût, tronc, broussaille, souche, être ligneux.

Il faudrait décrire ce tissu, car l'avenir n'offrira plus jamais de vision semblable.

C'était plus rapeux qu'une bure, de ton indécis et, sous certains éclairages, surgissait d'un lacis de laines une large rayure, ni tout à fait noire, ni tout à fait brune.

Il faudrait signaler aussi ce qu'avait de monacal le capuchon que, par nuit froide ou venteuse, ils rabattaient jusqu'au ras des yeux et à l'abri duquel ils se sentaient

comme dans une tente fermée. Alors ce qui demeurait visible n'était plus qu'un nez en croc et une barbe de crins sauvages prolongeant le menton d'une pointe plus acérée qu'une proue. Ce capuchon, une fois rabattu leur prêtait un aspect fantastique et, à la vérité, lorsqu'ils émergeaient de la nuit, vêtus de la sorte, il n'existait pas de soldats plus magnifiques. Qui veut comprendre clairement à quoi ressemblaient ces hommes, doit sans cesse évoquer l'image d'un loup. Qui veut comprendre, doit savoir qu'une fois assemblés et prêts à monter en ligne, ils formaient une troupe si différente du reste de l'armée qu'on aurtait pu croire qu'elle n'en faisait pas partie.

Dire ce qu'avait de particulier leur pas.

Un pas léger de grimpeur. Le pas inlassable des bergers. Un pas qui ne froisse ni les feuilles ni l'herbe des prés.

C'était apparemment un don. Mais si l'on scrutait cette démarche de plus près, on comprenait qu'elle était l'effet d'un état de conscience particulier relatif à la marche, exigeant d'elle qu'elle ne laisse point de traces. Et puis comme ils tenaient leur fusil. Par le canon, la crosse appuyée à l'épaule. Puisque c'est ainsi qu'ils avaient coutume de circuler pendant les longues étapes nocturnes, et que cette façon de porter un fusil leur était aussi habituelle qu'au clubman le geste de glisser deux doigts dans le gousset de son gilet. Il aurait fait beau voir qu'on le leur interdise. Ce n'étaient pas des hommes à qui imposer des raideurs prussiennes.

Ils formaient un corps de volontaires. Ils étaient cent vingt mille environ, et, pour la plupart, natifs de l'Atlas. Jamais, ils n'avaient marché au pas, pénétré dans une caserne ou entendu hurler un caporal. Au pire des batailles, on se limitait à leur donner des directives. Jamais des ordres. Le magnétisme qui les orientaient était aussi évident dans le choix qu'ils faisaient du terrain que dans la fulgurante vitesse avec laquelle ils surmontaient les difficultés. La guerre, avec eux, était *autre chose*.

Au repos, à l'heure où étaient mis en mots et en *chant* la douleur, les événements de la veille, le passé, l'avenir, enfin tout, ils se déchaînaient et dansaient en levant haut les genoux. Lorsqu'ils célébraient la victoire, c'était une active gaieté. Mais parfois une humeur de sacrifice les dominait. Alors passaient dans leurs chants des mots de nuit et de mort. Certains se coiffaient de calots multicolores, plaisamment brodés. D'autres quittaient le casque pour le turban qu'ils portaient légèrement en arrière et que la convention du moment voulait plat, tordu en serpillière et plus tortillé qu'une fougasse. Parfois, par beau temps, ils y figuraient une famille.

Les soirs de fiesta, c'était une fleur.

Mais cette facétie était dénuée de toute morbidesse. Aucune de ces longueurs défaites qui coulent avec les perles des turbans hindous. La fleur, sur eux, devenait ornement viril.

La fleur aussi, était *autre chse.*

Aux premiers temps de leur aventure, ils s'étaient présentés en savattes que, dans leur langage, ils appelaient *bel'ra.* Puis ils avaient été dotés de chaussures américaines dont ils s'étaient très vite débarrassés; affirmant qu'elles prenaient l'eau et qu'elles ne leur avaient valu que misère sur les hauteurs, où ce qui pénétrait était neige et glace. Alors ils avaient trouvé plus expéditif de déchausser l'ennemi, qu'il fut prisonnier, blessé ou mort. Par chance ils avaient aussi mis la main sur les stocks.

Aussi débarquaient-ils en Provence, portés par des véhicules américains, casqués à l'anglaise, vêtus en Africains mais chaussés à l'allemande. Tout dans leur armement sentait la variété admise, sinon appréciée. Ils n'avaient jamais été traités en réguliers et les autorités américaines avaient longtemps hésité à équiper des sauvages dont l'allègre et facétieuse insouciance les avait plus d'une fois choqués. Mais il n'entrait aucune malveillance dans ces réserves. Des scrupules plutôt. De la prudence aussi. Un peu d'ahurissement parfois.

Aussi les hommes des tabors étaient-ils passés maîtres en chapardise. Et leur génie en la matière avait ses inspirations soudaines quelque chose d'aussi libre et

d'aussi exaltant qu'une création poétique. La meurtrière randonnée qui les avait menés de Salerne à Rome leur avait donné plus d'une occasion de juger à leurs dépens de la qualité des mortiers italiens. Et il en avait été de cette arme comme des chaussures allemandes... Ensuite, ils firent l'essai d'un certain fusil mitrailleur... Cette prise de cadence... Quel enchantement que les armes allemandes! Bientôt, ils n'en voulurent point d'autres. Et tout à l'avenant.

Le souk el Had

Là-haut sur le piton qui domine la crête,
Rhafsaï est embrasé par le soleil levant;
Au bord de l'Aoulaï on prépare la fête
Au trot des bourricots, dans leur gandoura blanche.
Les grands couffins gonflés des fruits de leur jardin
Portent au souk el had, le marché du dimanche,
Pastèques et melons, grenades et raisins.

Ils viennent de Ratba, d'Ourtzagh, de Tamesnite;
Ils ont suivi longtemps la piste dans la nuit
Le long de la falaise où le chacal habite,
Accompagnés du bruit que fait l'oued en son lit.
Devant les aloès, assis dans la poussière,
Aveugles en haillons, mesquines décharnés,
En invoquant Allah, témoin de leur misère,
Agitent leur ṣébile en gestes obstinés.

Les agneaux qu'on égorge au pied des lauriers-roses,
Achèvent de mourir interminablement;
Tandis que deux sloughis, les paupières mi-closes,
Attendant leur festin, gémissent doucement.
Au-dessus, dans le ciel, une buse tournoie;
Dans les eucalyptus, des ramiers en éveil;
Et puis, au bord de l'oued, une fille de joie;
Ses parures d'argent scintillent au soleil.

Voici le porteur d'eau dont tinte la clochette,
Son visage émacié, sa barbiche d'iman;
Il a sous son aisselle une outre en peau de bête;
On lui dit en berbère : « aouid, aouid aman ».
Les marchands sont assis auprès des étalages,
Leurs trésors alignés sur des supports bancals :
L'arbouse, le jujube et l'asperge sauvage,
L'orange, le kaki, la figue du nopal.

Des poulets assoiffés, les pattes attachées,
Des œufs plus ou moins frais que l'on mire au soleil;
Robes, serouals, haïks et vestes soutachées,
Mille objets de fer blanc, de cuivre ou de vermeil.
Les couffins du retour contiendront peu de choses,
Des boîtes de thé vert, des pains de sucre bleus,
L'essence de jasmin, les savonnettes roses,
Le henné pour les mains, le kohol pour les yeux.

Près de Ratba, Mimoun aperçoit sa demeure
Où trois petits burnous, trépignant sur le seuil,
Le regard attentif et là bien avant l'heure,
Préparent à leur père un émouvant accueil.
Il donne à chacun d'eux le présent qu'il désire,
Demande au plus petit ce qu'il veut pour cadeau;
L'enfant émerveillé, dans un large sourire,
Lui dit : « haja zouina », quelque chose de beau.

Ils rêvent qu'ils iront tous dans quelques années
Vers des souks plus lointains, pour de plus longs séjours,
Qu'ensemble ils connaîtront de nouvelles contrées,
Tafrant et Tabouda, près de l'oued Aoudour.
Mais Mimoun partira mardi dans la montagne,
Il ira cette fois bien au-delà de l'oued,
Délaissant à nouveau ses fils et sa compagne,
Pour le souk el Tleta, chez les Beni Ahmed.

Ecrit à Granville en février 1989.

Pierre LAFAYE.

Les grands-mères vues par les enfants

Une grand-mère est une femme qui n'a pas d'enfants à elle. C'est pour cela qu'elle aime les enfants des autres.

Les grands-mères n'ont rien à faire, elles n'ont qu'à être là. Quand elles nous amènent en promenade elles marchent lentement à côté.

Elles ne disent jamais « avances plus vite, dépêches-toi ». En général, elles sont grosses, mais pas trop pour pouvoir attacher nos souliers.

Elles savent qu'on a toujours besoin d'un deuxième morceau de gateau ou du plus gros.

Une vraie grand-mère ne tape jamais les enfants.

Les grands-mères portent des lunettes et parfois elles peuvent enlever leurs dents.

Elles savent être sourdes quand il faut pour ne pas nous gêner quand nous sommes maladroits.

Quand elles nous lisent des histoires, elle n'ont rien contre si on réclame la même histoire plusieurs fois.

Les grands-mères sont les seuls adultes qui ont toujours le temps. Elles savent faire le geste qui fait du bien quand on a mal.

Les grands-mères ne sont pas aussi fragiles qu'elles le disent même si elles meurent plus souvent que nous.

Tout le monde devrait essayer d'avoir une grand-mère, surtout ceux qui n'ont pas de télé.

Jacques S, dix ans.

A Bernes-Cambot

Ici, le sergent BERNES-CAMBOT,
sept autres Français
quarante-cinq Sénégalais, du 1er RTS
tous volontaires
ont donné leur vie
POUR LA FRANCE

Au sommet de Bibane (1)
Une stèle est dressée,
Simple, de chaux blanchie
Sur sa face usée,
Par les pluies et les vents,
Une plaque de marbre
Tournée vers l'Occident
Cite ici l'histoire,
De ces fils de l'Empire
Dont le djebel but le sang.

CAMBOT, dans le fortin,
Entouré de ses Noirs,
Attendait, avec au cœur un indicible espoir
Que le secours lui vint.
Aimé de ses soldats, fier,
Hardi et tenace,
Vrai fils de notre race
Il fallait avec eux,
Dans un dernier sursaut,
Soutenir jusqu'à l'aube,
Un titanesque assaut.

Le bastion va tomber
Et le dernier pigeon,
Va transmettre à L'Kelaâ (2)
Que BERNES-CAMBOT,
Va cesser le combat.
Cesser, oui, mais par un acte
Digne de ses anciens,
Il va tout faire sauter,
Lui, ses cinquante-deux hommes,
Et quelque cent Riffains.

---

(1) Montagne du Rif Bibane veut dire « portes », située à 1 kilomètre à l'est de Fès ElBali, en bordure de l'Ouergha.
(2) Il s'agit du poste d'El Kelaâ des Sless, situé au sud-est du Bibane et à 4 ou 5 kilomètres à vol d'oiseau.

Dans ce cadre grandiose,
Que baigne l'Ouergha (3)
L'écho a retransmis,
La fin de ce combat et quand le secours vint,
Quelques heures après,
Le feu couvait encore,
Sous la pierre calcinée.
Seul, sur les ruines,
Emergeant des fumées,
Etendant ses flambeaux,
Comme un linceul sacré
Le drapeau semblait dire :

« Vous tous, dormez en paix.
Bientôt se lèveront,
Des jours ensoleillés,
Où la main dans la main,
Marocains et Français,
Marcherons d'un pas ferme
Sur le chemin de l'amitié. »

Des années ont passé,
Plus rien, hormis les pierres
Et le buisson recouvre, un peu plus
Chaque jour,
Ce tertre délaissé, fait de sang, De mitraille et de chair.

Les gens ont bien changé,
Et les guerriers d'antan
Sont de nouveau, laboureurs ou bergers.
La vaste plaine s'est peuplée
D'innombrables jardins, où pousse l'oranger.

Et, dans une atmosphère
Sincère et d'amitié
Les adversaires d'hier,
Marchent vers le progrès.

Bibane ! dont le nom,
Servit à nos deux peuples
De symbole et d'espoir,
Tu revivras un jour
Tes morts sont des reliques,
Qui ont tracé aux hommes
La ligne du DEVOIR.

Ouergha 1944 (année de guerre),

J. GIGONZAC.

(3) Fleuve qui vient de la région de Taza et se jette dans l'oued Sebou en aval de Khenichet (Gharb).

Intervention auprès du Conseil supérieur de l'audiovisuel

Nous reproduisons ci-après la lettre adressée par le général de C.A. (CR) Dominique de la Motte, président de la Saint-Cyrienne et du Comité d'entente des associations d'anciens militaires (dont fait partie la Koumia) au président du Conseil supérieur de l'audiovisuel. Cette lettre a été cosignée par le président de l'U.N.C.

Monsieur le Président,

La loi du 17 janvier 1989 a défini la mission du Conseil supérieur dont vous assumez la présidence. Elle stipule que la communication audiovisuelle est libre, et précise que l'exercice de cette liberté a des limites. Parmi celles-ci, le texte cite axplicitement les besoins de la Défense nationale.

Cette disposition intéresse au premier chef les 24 associations groupées dans le Comité d'entente dont la liste est ci-jointe ainsi que de nombreuses autres associations dont l'Union nationale des combattants. Car ces associations rassemblent des personnels qui ont consacré tout ou partie de leur existence à la défense des intérêts moraux et matériels du pays, soit dans les forces armées, soit dans la Résistance. Elles ont à cœur la mémoire des disparus comme la vérité des faits dans le présent et le respect de l'institution militaire.

Certes, elles savent que les autorités responsables veillent à définir et à protéger les valeurs fondamentales auxquelles elles se réfèrent. Mais elles savent aussi que ces mêmes autorités ont besoin de s'appuyer sur une opinion publique, capable, elle aussi, de s'exprimer dans le même sens.

En l'état actuel des choses, il ne semble pas que cette opinion, qui est celle de centaines de milliers de membres des associations en cause, ait toujours la faculté de se faire entendre sur les ondes, soit pour s'exprimer, soit pour répondre à d'éventuelles attaques. Et s'il en est ainsi, vous conviendrez avec moi que ces associations ne disposent pas de l'égalité de traitement prévue aussi par le texte. Dans la presse écrite, le droit de réponse permet de rétablir les faits, surtout si la dignité et le respect de la personne sont en cause. Pour qu'il en soit ainsi dans l'audiovisuel, au moins dans le secteur public, il faudrait sans doute des dispositions qui relèvent de votre compétence, et dont l'absence ne paraît pas compatible avec le droit d'expression des associations.

C'est l'objet de cette lettre. Hier, le ministre de la Défense et le ministre de l'Education signaient un nouveau protocole, qui vient souligner l'importance de l'unité d'action entre leurs deux responsabilités. Aujourd'hui, les associations, dont je suis le porte-parole, et dont bien des membres sont parties prenantes à cette tâche éducative commune, souhaiteraient que cette solidarité soit également mise en œuvre dans le secteur de la communicaton.

Dans la certitude que vous saurez les comprendre, leurs représentants et nous-mêmes se tiennent à votre disposition pour préciser leur souci, et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

Le général de corps d'armée (CR)
Dominique de LA MOTTE,
président du Comité d'entente.

M. BOHLY
président de l'Union nationale des combattants.

BIBLIOGRAPHIE

REVUE STRATEGIQUE

Le général Salkin publie, dans la revue *Stratégique* (Fondation pour les études de Défense nationale, hôtel des Invalides, paris-7e), une étude intitulée : « Révoltes caraïbes - Sur les traces de José Marti, de Césac Sandino et de Farahundo Marti ».

Après avoir rappelé la geste révolutionnaire des trois grands héros (le Cubain, le Nicaraguayen, le Salvadorien), il se livre à une réflexion géographique appréciant la valeur de l'héritage de ces trois personnages hors du commun. Dans une vision prospective, il essaye de prévoir l'évolution des turbulences du monde craïbe et affirme enfin, le rôle majeur que la France doit jouer comme puissance régionale.

Cette étude se développera dans plusieurs livraisons de *Stratégique*.

HEROS MECONNUS MEMORIAL DES COMBATTANTS D'AFRIQUE NOIRE ET DE MADAGASCAR

A la demande de personnalités et de cadres des forces armées et d'anciens combattants des Etats francophones d'Afrique noire et de l'océan Indien, l'Association Frères d'armes a réalisé un ouvrage qui, sous le titre « Héros méconnus » constitue un mémorial des actions héroïques accomplies par les combattants venus de ces Etats, alors colonies françaises, participer aux côtés des nôtres aux deux guerres mondiales et contribuer à la victoire finale.

Cet ouvrage d'environ 300 pages, de format 320 × 230 mm, sera illustré de 150 photos et de 50 cartes et présenté relié pleine toile, frappé or sous jaquette couleur.

Proposé à la souscription au prix de 295 F (+ 44 F de frais de port) et sera ensuite vendu au prix de 395 F + frais de port, il sera diffusé courant 1989.

L'association Frères d'armes étant sans but lucratif, les bénéfices éventuellement tirés de la vente de cet ouvrage seront intégralement employés à perpétuer le souvenir de ces « Héros méconnus », en aidant à la création et à l'enrichissement des musées d'histoire militaire notamment en Afrique et à Madagascar.

On peut souscrire auprès de l'Association « Frères d'armes », 1, place Joffre, 75007 Paris, en précisant les nom et adresse du souscripteur et en joignant un chèque bancaire ou postal (CCP 2687 39 N Paris).

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus par téléphone au (1) 45.51.89.36.

AVIS DIVERS

Avis de recherche

M. Léon Merchez cherche à retrouver M. Raymond Saillard avec lequel il se trouvait au 10e B.C.P. à Neuville-sur-Ain en octobre 1940 et ensuite affecté tous deux au méhalla chérifiennes en janvier 1941.

Ecrire à M. M. Merchez, 5, villa Lantiez, 75017 Paris tous renseignements qui permettront de faire aboutir ces recherches.

Recherche de documents sur l'Indochine

René Bail, rédacteur en chef de la revue *39/45 Magazine* et auteur d'un livre en plusieurs tomes *Indochine* serait intéressé par toutes photos, documents, relatifs à l'Indochine et particulièrment la RC 4.

Tout document envoyé sera restitué.

Adresser vos documents, photos, à :

M. René BAIL,
35, rue du Pré-Saint-Gervais,
75019 PARIS.
Tél. : 42.40.25.37.

Recherche de livres

Yves Ollivier, 154, rue Aristide-Briand, Saint-Sauveur, 60520 Bethisy Saint Pierre, recherche :

— *La vie exemplaire du commandant d'Estienne d'Orves*, par le général de Bénouville (Plon, 1952) ;

— *Un printemps au Maroc*, par Henri Bordeaux (Plon vers 1933).

LOIS ET DECRETS

Divers

DÉCÈS – TRANSPORT DE CORPS

Il est rappelé que les pensionnés titulaires de l'article L. 115 bénéficient de la gratuité du transfert de leur corps à leur domicile après décès dans un établissement hospitalier (arrêté du 16-11-1979 - *JORF* du 24-11-1979, page 2971).

L'arrêté du 16-11-1979 apporte des simplifications à la demande de transfert gratuit du corps d'un pensionné du Code des pensions militaires d'invalidité décédé dans un établissement hospitalier. Il étend *à l'ensemble des accessoires figurant au titre III* du tarif interministériel des prestations sanitaires *les prestations gratuites de l'article L. 115.*

La demande de transfert gratuit doit être adressée au Directeur interdépartemental des A.C. et V.G. du département *dans lequel a eu lieu le décès* et comporter les indications suivantes :

— nom, prénoms, adresse du demandeur;
— degré de parenté avec le décédé;
— nom, prénoms et dernier domicile du décédé;
— date du décès;
— nom et adresse de l'établissement hospitalier où est survenu le décès;
— désignation du cimetière, de la commune et du département dans lequel le transfert est demandé.

Sur le vu de cette demande, et après vérification, le Directeur interdépartemental accorde au Directeur de l'établissement hospitalier l'autorisation, qu'il confirme par écrit, de faire effectuer le transfert.

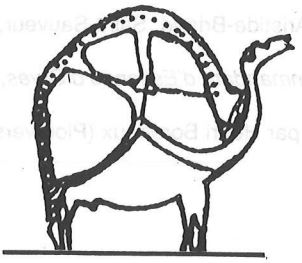

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA

MEMBRES D'HONNEUR FONDATEURS

Colonel CARRERE (†), colonel PICARDAT, colonel LUCASSEAU (†)

MEMBRES FONDATEURS

Michel AUNIS, Georges BOYER de LATOUR, Catherine COUSIN (née LUCASSEAU), François DELHUMEAU, Florence LECHAT (née de MAREUIL), Chantal L'HERITIER (née FEAUGAS), Francine de LIGNIERES (née PICARDAT), Hélène LE GUOGUIEC (née de LIGNIERES), Max de MAREUIL, Michel PASQUIER.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Georges BOYER de LATOUR	Tél. : (16) 94.76.41.26
Vice-président	Anne BARTHELEMY	Tél. : (16) 93.24.14.65
Secrétaire générale	Antoinette-Marie GUIGNOT	Tél. : (1) 42.60.29.98
Secrétaire générale adjointe	Jacqueline MAURER	Tél. : (1) 45.06.69.36
Trésorier	Michel PASQUIER	Tél. : (16) 47.50.94.49
Trésorier adjoint	Jean BERTIAUX	Tél. : (16) 86.62.20.95
Administrateurs	Jean-Francis CARRERE	Tél. : (1) 60.08.01.40
	Cyril VILLERBU	
	Jacques PASQUIER	Tél. : (1) 42.53.72.91
	Simone LABATAILLE	Tél. : (1) 45.04.47.29
	Florence ESPEISSE	
	Robert COUDRY	Tél. : (1) 46.6.70.06

Cotisation : 50 F.

Chèque à libeller au nom de :

ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA

et à adresser à :

Georges BOYER de LATOUR, président,
Les Touos du Puits-Neuf, route de Mons,
Callian, 83440 Fayence.

Abonnement au *Bulletin de la Koumia* 130 F.

Chèque à adresser à :

LA KOUMIA,
14, rue de Clichy, 75008 Paris.

LE FOULARD DES A.I. ET DES GOUMS

Ce foulard, créé spécialement pour les épouses des anciens officiers et sous-officiers des A.I. et des Goums marocains, existe en trois tons :

- **— fond sable et bordure verte ;**
- **— fond blanc et bordure bordeaux.**

Il est en vente au secrétariat de la Koumia, pour 400 F plus 20 F de frais d'envoi en province.

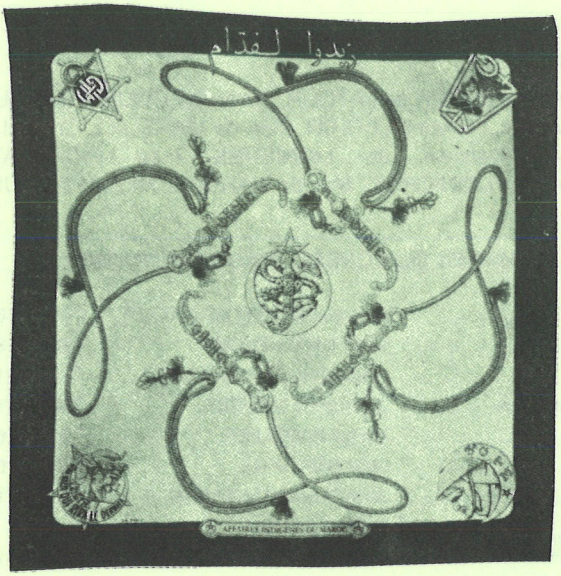

Philippe POULIN

MASSEUR KINESITHERAPEUTE

diplômé d'Etat

Agréé par la Sécurité sociale

160, Grande-Rue

Tél. : 46.26.13.01 92310 SEVRES

Directeur de la publication : Jean de ROQUETTE-BUISSON
Commission paritaire nº 296 D 73 du 15 mai 1972

Dépôt légal : 2e trimestre 1989
Imprimerie CRESCENZO et Cie, 93260 Les Lilas